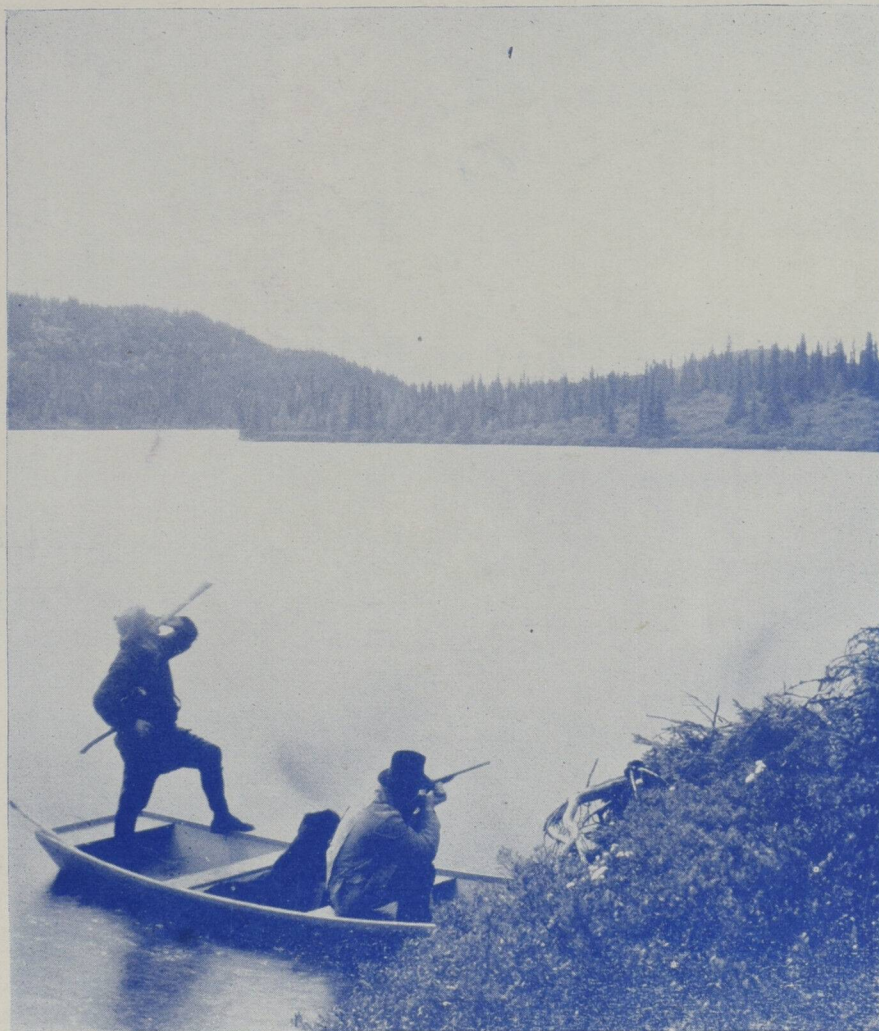


VOL. XII No 4

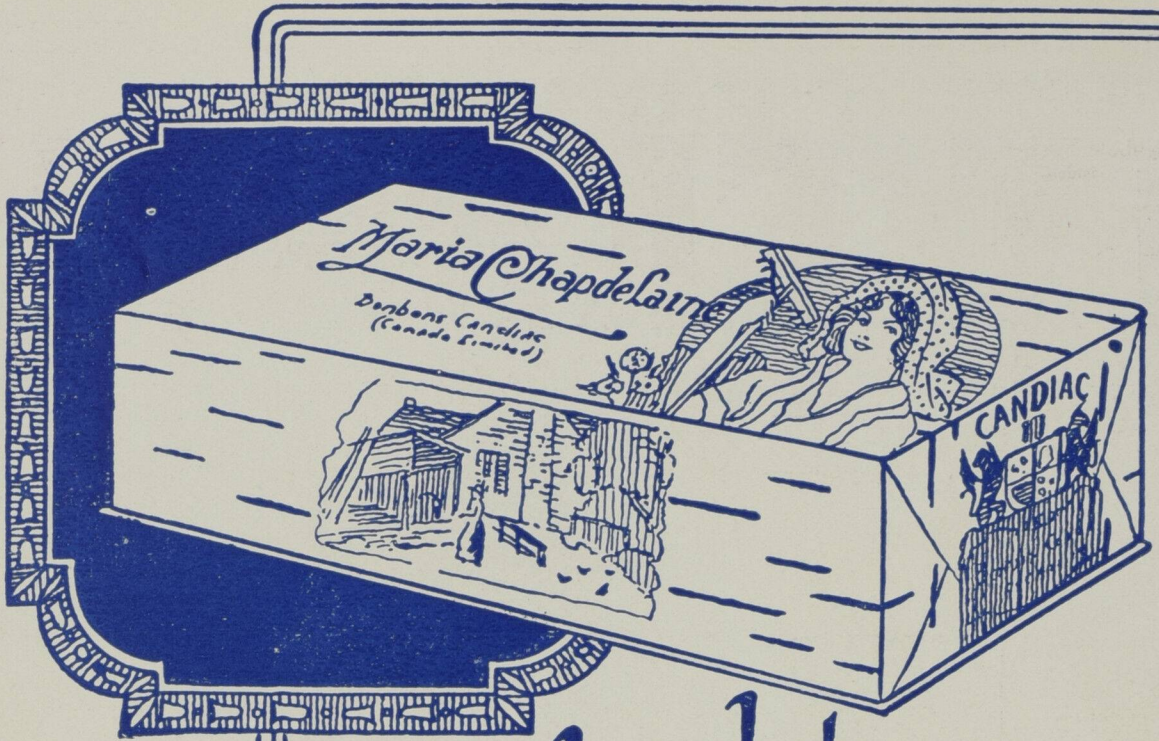
SEPTEMBRE 1930

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Dans le parc des Laurentides il n'y a pas que du poisson, mais aussi du gibier pour tenter le fusil du chasseur.



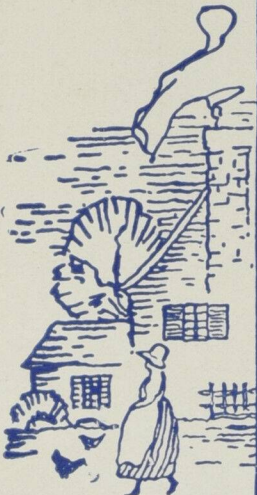
Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfinis sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

Bonbons Candiacs
- (Canada) Limitée -



ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRéscent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés,

-:-

Téléphone: 2-1229

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

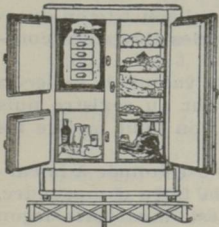
COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

BUREAU DE DIRECTION DE LA SOCIETE DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

Président: J.-E. Corriveau; 1er vice-président: Ernest Légaré; 2e vice-président, Napoléon Lavoie; Secrétaire-archiviste, Damase Potvin; Secrétaire-correspondant, J.-H. Philippon; Trésorier, G.-E. Marquis; Vérificateurs, H. Faber et Emile Boiteau; Aviseur légal, Antonio Langlais, C.R.; Autres directeurs: MM. L. Auger, A. Désilets, Raoul Dionne, Narcisse Savoie, Jos.-S. Blais, L.-P. Morin, Georges Morisset et Adrien Desautels.



LE CHOIX DE PLUS DE

7,500,00

CLIENTS SATISFAITS

Il n'y a qu'un seul

FRIGIDAIRE

Produit de General Motor

Vendu et installé
par

GOULET &

BÉLANGER LTÉE

8 DE LA COURONNE
Tél.: 6101-6102

Sommaire

	Page
Pour Réussir à l'Avenir, G.-E. Marquis	9
D'un mois à l'autre, D. Potvin	11
Bibliographie, Alphonse Desilets.	14
L'Echo Musical et Artistique, J.-H. Philippon.	16
Chez nos poètes	18
La grande pitié du français au Canada, Léon Lorrain	19
Le Conseil Souverain à Québec, Alph. Desilets	20
César L'embrumé voit le diable, J.-B. Côté	21
L'Alerte, Damase Potvin.	26
Prévoir, Alphonse Desilets	30
Vandalisme Champêtre, J.-H. Coulombe.	31
L'Avenir et l'Épargne, Jos.-S. Blais	33

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . \$ 14,000,000
Actif. . . \$155,000,000



La grande banque du Canada français



255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.



Filiale à Paris:

La Banque Canadienne Nationale

(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

Cours Préparatoire
Préparation de classe ou mieux
REPARTITION JOURNALIERE DU PROGRAMME D'ETUDE

Cette répartition comprend tout ce qui est au programme de ce cours et est adaptée aux ouvrages suivants et y correspond par conséquent.

- 10—Catéchisme Illustré C. N. D. (1928) pour prière et catéchisme
- 20—Premier Livre des Enfants C. N. D. (1929) pour lecture et devoirs écrits.
- 30—200 Leçons d'Arithmétique (spéciales)
- 40—200 Exercices de langage (spéciale)
- 50—Chant à l'école C. N. D.

Plusieurs leçons d'arithmétique sont tirées de "Mon Premier Livre" et de l'Introduction à l'Arithmétique C. S. V. [édition 19..]

Quelques leçons de langage sont tirées de l'Ecole Canadienne.

Pour se servir de cette répartition il faut avoir ces différents ouvrages. Les élèves ne doivent avoir que le livre de lecture. Le cat. illustré est nécessaire aux parents qui désirent aider leurs enfants à apprendre le cat. préparatoire à la communion, la première.

Il serait très avantageux aux élèves d'avoir cette répartition chaque jr. pour le lendemain; elles y trouveraient, outre les travaux du jour, un petit devoir de français et d'arithmétique en rapport toujours avec la leçon de la veille.

Il serait aussi très utile aux élèves d'avoir à leur disposition une boîte de bâtonnets que la maîtresse leur donne au fur et à mesure qu'elles apprennent de nouveaux nombres; la boîte pourrait aussi recevoir les différents exercices de pliage et découpage que les élèves exécutent aux leçons d'arithmétique.

La 1ère colonne de la répart. indique la matière du cours.
 La 2ème colonne indique le No de la leçon ou la page.
 La 3ème colonne indique le titre des leçons ou des explications.

Il y a deux leçons de lecture par jr. La 1ère, celle de l'avant-midi est un exercice de contrôle qui consiste en questions, réponses, définitions, lect. épellation par coeur; le tout individuellement afin de s'assurer si les élèves ont compris et étudié ce qui leur a été enseigné la veille.

C'est sur cette leçon particulièrement que la maîtresse se base pour donner à chaque élève la valeur de sa leçon par une distribution de notes, points ou monnaie [maximum 5] qui devront être inscrits, chaque jour au registre puis ensuite au bulletin mensuel. [On peut enregistrer seulement les notes perdues; c'est plus rapide; on peut mettre les notes d'écriture éparées de celles de la lec.]

La 2ème leçon de lec. celle de l'ap. m. est indiquée souvent en chiffres romains parce qu'elle est donnée à la carte murale ainsi numérotée, ou au tableau noir; le mieux est de l'écrire d'avance au tableau pour la faire comprendre, l'épeler simultanément surtout et indiv. [épeler plusieurs fois les mots difficiles ou nouveaux. C'est dans cette leçon simultanée que consiste principalement l'enseignement de la maîtresse. C'est aussi cette leçon que les élèves doivent réciter indiv. le lendemain à la 1ère leçon de lec.]

Une feuille de la répartition comprend un mois de classe ou 20 jours, les No du mois ne correspondent pas au quantième mais à un No d'ordre. Ainsi Sept. 1 signifie le 1er jour de classe de ce mois, ainsi de suite.

Lec.-Ec. se lit Lecture-Ecriture.
 Ep.-Ec. se lit Epellation-Lecture.

Octobre, 1

Octobre, 2

Devoir: No 5, les 3 col. . . .
 Prière: No 25, 4e demande du pater
 Catéch.: No 19, la moitié
 Lect. Ec.: No 5, les 3 col. (livre)
 Ep. Lec.: No V, vive. . . . (tableau)
 Arithm.: No 21, nombre 6
 Langag.: No 21, maison paternelle
 Chant: No 3, chanter I, II

Devoir: No 5, vive. . . . dess. 6 poids
 Prière: Pe 25, 5e demande du Pater
 Catéch.: No 19, le reste
 Lec. Ec.: No 5, vive. . . . le reste (liv.)
 Ep. Lec.: No VI, lettre r (tableau)
 Arithm.: No 22, Chiffre 6
 Langag.: No 22, mobilier
 Chant: No 3, chanter III, IV

AUX ANNONCEURS DU "TERROIR"

"Le Terroir", magazine illustré imprimé sur papier de luxe (organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec,) vous offre des avantages exceptionnels pour la publication d'annonces.

L'annonceur du "Terroir", atteint la majorité des hommes d'affaires, des intellectuels et des lecteurs sérieux dans la ville de Québec et les principaux centres du Canada.

L'annonceur du "Terroir", bénéficie de sa tenue littéraire, de ses articles inédits de tout premier ordre et de ces illustrations appropriées.

L'annonceur du "Terroir", contribue à favoriser l'achat des produits canadiens, et maintient la fierté des nôtres qui se sont chargés de lutter contre l'invasion, chez-nous, des magazines américains.

L'annonceur du "Terroir" bénéficie du talent des Canadiens français, contribue à leur développement et stimule leur union.

L'annonceur du "Terroir", profite de l'augmentation constante de notre circulation qui se recrute parmi le clergé, ses principaux dignitaires et des classes dirigeantes.

L'annonceur du "Terroir", bénéficie des principes établis et préconisés par ses rédacteurs: SE CONNAÎTRE — S'UNIR ET PROSPÉRER.

"Le Terroir", remercie sincèrement ses annonceurs et leur demande de lui continuer leur patronage et d'augmenter leurs annonces dans notre revue, il sollicite aussi de nouveaux annonceurs.

"LE TERROIR, Limitée"

Par : EUDORE CARON,

Président.

Sur demande nous envoyons notre tarif d'annonce

— COUPON A REMPLIR —

"LE TERROIR Ltée"

41, BOULEVARD DES ALLIÉS, Qué.

Veillez m'envoyer sans aucune obligation de ma part, votre tarif pour publication d'annonces dans votre revue "Le Terroir".

NOM

ADRESSE



Pour le fumeur,
un plaisir
NOUVEAU

CHACQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

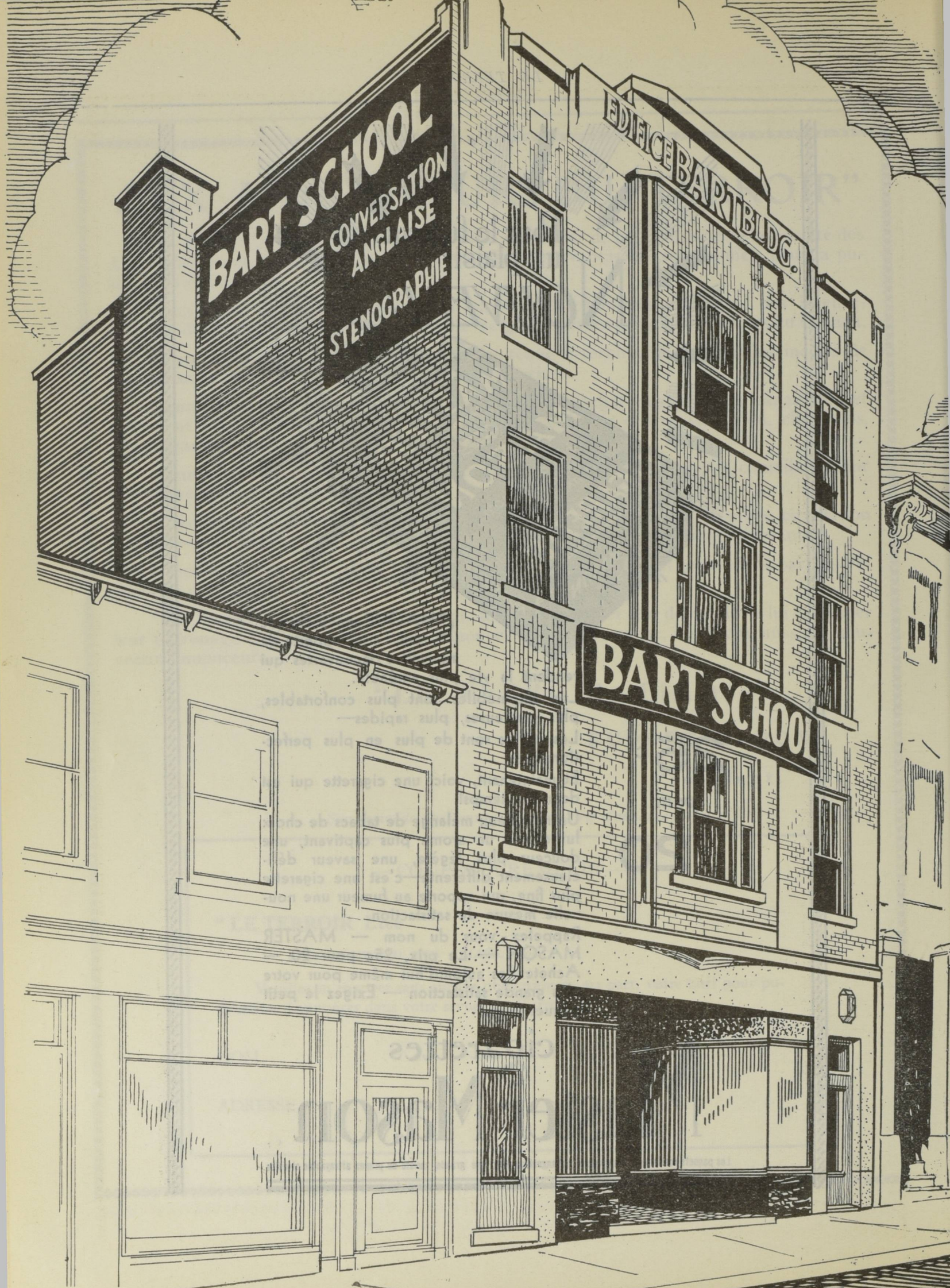
25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles



Envoyez votre fils ou votre fille

A L'ECOLE ANGLAISE DE QUEBEC AU

BART SCHOOL

EDIFICE BART BUILDING

353 RUE ST-JEAN

COURS COMMERCIAL COMPLET
pour jeunes gens et jeunes filles.

ANGLAIS

HEURES DES

COURS SPECIAL préparatoire à
notre Cours de Finissants.

COURS SPECIAL DE CONVER-
SATION ANGLAISE

COURS

STENOGRAPHIE D U P L O Y E
PERREAULT perfectionnée par le
Prof. Bart. Par notre Méthode per-
fectionnée, nous amenons l'élève à
écrire la sténographie très rapide-
ment et à la relire très facilement.

Nous garantissons que n'importe
quel élève qui suit nos cours de
cinq à six mois, est en état de par-
ler l'anglais couramment. Sur six
heures de classes obligatoires, qua-
tre sont consacrées à l'étude de
l'anglais. Six spécialistes dans l'en-
seignement de la conversation an-
glaise et de l'anglais en général
sont à la disposition des élèves.

GARÇONS

De 8 à 11.15 a.m. et de 1 à 4.15 p.m.

FILLES

De 9 au dîner et de 2 à 5.30 p.m.

COURS DE COMPTABILITE et
d'Arithmétique donné en anglais.

Tous les jours nos cours réguliers (informez-vous) durent au moins deux heures de plus que dans toute autre école du genre. Ces deux heures sont employées à apprendre plus de conversation anglaise et d'anglais — et à empêcher vos enfants de passer trop de temps au jeu et à courir les rues et autres lieux semblables. Ces deux heures donnent environ cinq mois de classe de plus pour le même prix, par année.

COURS RAPIDE de STENOGRAPHIE

FRANÇAISE ET ANGLAISE

COURS DE DEUX MOIS.

Au Bart School on peut y faire un cours complet de sténographie française et anglaise dans **DEUX MOIS**. Nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines — l'élève pouvait donner cinquante mots à la minute dans les deux langues — et obtenait un salaire de \$80.00 par mois comme sténographe bilingue.—Il est entendu que pour obtenir ces résultats, il faut connaître les deux langues, et ne pas avoir peur du travail.

Cours spéciaux de conversation anglaise

pour dames

Nous sommes certains que beaucoup de dames québécoises souffrent de ne pouvoir **COMPRENDRE** et **PARLER L'ANGLAIS**. Dans un temps relativement court, nous vous mettrons en état de comprendre et de parler l'anglais. Trois fois par semaine, dans l'après-midi, nous donnerons des cours de conversation anglaise aux dames — et cela complètement séparé des élèves plus jeunes.

VITESSE EN STENOGRAPHIE

Tous les sténographes qui sont lents à écrire la sténographie dans les deux langues devraient suivre nos cours quelques mois pour se perfectionner.—Par notre méthode d'abréviations, l'élève peut facilement écrire dans une ligne ce que les autres écrivent dans deux. Bon nombre de nos élèves ont écrit au-delà de 200 mots à la minute. Plusieurs sont devenus sténographes officiels.

COLLEGE DES BREVETS

Affilié au Bart School

EDIFICE BART 353 ST-JEAN

Téléphone 2-5889

Edifice Auditorium, tél.: 2-5889, 2-5387. Cours du jour et du soir. Cours des vacances. Préparation à tous les examens et brevets de la province. Art dentaire, médecine, droit, pharmacie, baccalauréats, cours classique, service civil, génie forestier, architecture, beaux-arts, école des Hautes Etudes, Ecole Polytechnique, comptables licenciés, mesurage de bois, lettres; français, latin, grec, histoires, anglais, espagnol, allemand, littérature française et anglaise, géographie, sténographie, etc. Sciences: physique, chimie, philosophie, arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, toisé, etc. Sans nuire nullement à la rapidité du cours, les étudiants canadiens-français auront tous les jours une heure spéciale consacrée à l'étude de la conversation anglaise. Venez nous voir de suite. Commencez maintenant.

JEUNES GENS — JEUNES FILLES

qui rêvez à une belle situation, suivez notre cours de télégraphie

Le cours n'est pas long et est très intéressant. Considérez un instant quelle position rémunératrice vous est offerte dans cette ligne. Inscrivez-vous aujourd'hui.

HAP SCHOOL OF TELEGRAPHY. — Affiliée au Bart School

Vous bâtissez sur le sable...

... Si vous négligez de mettre en règle votre succession et vos dispositions testamentaires.

Laissez-nous vous aider à le faire. Sur ce point, notre Société vous donnera sécurité, compétence et permanence.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Exécutrice Testamentaire Fiduciaire

MONTREAL	QUEBEC
5 Est, rue St-Jacques	72, côte de la Montagne
Tél.: HARbour 4192	Tél.: 2-1139

La plus importante Librairie et Papeterie française au Canada

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.
ARTICLES DE CLASSES. Dessin, Globes, Cartes murales, Tableaux d'histoire. MUSEES.
LIVRES DE CLASSES: français, latins, grecs. SAYNETES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE: Maroquinerie, Décorations, Statuettes, cartes postales, Albums, Jeux.
LIVRE CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature, Histoire, Romans, Economie sociale, Théâtre, Sciences, Arts, Manuels, Guides.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. MOULURES.
ARTICLES DE BUREAU: Meubles, Livres perpétuels. IMPRESSIONS.

GRANGER FRÈRES

Limitée

LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS

32, Notre-Dame, Ouest, Montréal

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La seule Banque d'Epargne à QUEBEC

SPECIALISTES

CLINIQUE TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs

J. A. Tousignant et Léo Côté

525, RUE ST-JEAN, -:- QUEBEC

HEURES DE CONSULTATIONS:

10 à 12 heures A.M. — 2 à 4 heures P.M.

7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs

GELÉE "SUPRÊME"

La gelée "SUPREME" vous permet de préparer d'une manière facile, plusieurs desserts différents et délicieux ayant le goût du fruit naturel. Cette saveur étant produite par l'emploi du véritable jus de fruits dans sa fabrication.

La gelée "SUPREME" est préparée à la gélatine la plus pure et de la meilleure qualité.

Elle procure un dessert exquis et nutritif. Elle est recommandée par les médecins et les hôpitaux comme aliment sain, très digestif.

Exigez la gelée "SUPREME" de votre fournisseur.

Fabriquée à Québec par

LES ESSENCES "SUPREME" ENRG.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XII No 4

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUÉBEC —

Septembre 1930

Pour Réussir à l'Avenir

Dans toutes les écoles de la Province, les classes viennent de réouvrir.

Depuis les bambins qui débent dans l'alphabet, jusqu'aux étudiants qui suivent des cours post-scolaires ou qui préparent des thèses, des baccalauréats ou des licences, l'on s'efforce de se dépouiller quelque peu de cette ignorance qui obscurcit tous les cerveaux à leur naissance, depuis le péché originel.

C'est par le cerveau et le développement de toutes ses facultés que l'homme occupe un rang supérieur parmi les autres animaux et principalement au sein des agglomérations humaines.

Tout le monde ne peut être instruit de la même manière, mais quiconque est dépourvu des connaissances spéciales ou techniques propres à son métier ou à l'exercice de sa profession, ne peut s'attendre d'occuper un poste élevé, ni de jeter beaucoup d'éclat autour de lui.

Nous avons des écoles dans toutes les parties de la Province, même les plus reculées, et tout enfant peut se procurer une instruction élémentaire indispensable à tout individu. A un degré plus élevé, nous possédons encore des écoles d'enseignement secondaire et même universitaire. De plus en plus nombreux, l'on voit, chaque année, des étudiants se diriger vers d'autres centres que ceux de la province de Québec, pour y puiser la science nécessaire à leur formation, et pour les rendre en mesure de lutter avec chance de succès dans les divers combats qu'ils auront à livrer au cours de la vie.

C'est là un mouvement de bon augure et nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de cette Province, qui distribue généreusement de nombreuses bourses d'étude à des étudiants et même des étudiantes, qui vont parfaire leur savoir en dehors de nos frontières, soit aux Etats-Unis, soit en Europe.

Quiconque est un peu à l'affût des progrès scientifiques modernes ne peut pas ne pas être frappé des progrès accomplis dans tous les domaines des sciences appliquées, et, par le fait même, se rendre compte qu'à l'avenir la lutte sera plus âpre que jadis et que pour remporter des succès il faudra avoir plus de savoir que ses devanciers.

Un industriel de cette ville, que je rencontrais récemment, me disait : "Je veux que mes fils me succèdent à la direction de mes affaires, mais s'ils n'avaient que l'instruction que j'ai reçue, une instruction commerciale, ils ne seraient certainement pas à la hauteur de la tâche de ceux avec qui ils auront à lutter, dans quelques années. Ce que j'ai appris par vingt-cinq à trente ans de pratique, d'études, d'observations, d'expériences et parfois même

d'échecs qui m'ont coûté fort chers, je veux que mes fils le possèdent en arrivant à mon atelier, et c'est pourquoi j'ai fait de l'un d'eux un avocat et de l'autre un ingénieur civil, bien qu'ils n'aient pas à pratiquer plus tard l'exercice du droit dans mon industrie, pas plus d'ailleurs qu'à exécuter des travaux de génie, mais je crois qu'ils auront besoin de toutes les connaissances acquises, l'un dans la plus belle des sciences où le cerveau peut s'exercer dans toute sa plénitude, et l'autre dans la science qui apportera le plus de développement aux activités économiques, pour réussir pleinement et être en mesure de lutter efficacement avec les industries similaires à la mienne."

C'est là du gros bon sens et de la prévoyance que nul ne devrait ignorer s'il veut donner aux siens les armes dont ils auront besoin plus tard pour rivaliser avec leurs compétiteurs.

Voilà quelques vérités que maîtres et maîtresses des petites aussi bien que des grandes écoles devraient faire connaître à ceux qui, aujourd'hui, se penchent sur les livres classiques et qui, parfois, sont tentés de se lancer dans le monde, soit dans les affaires, soit dans l'exercice d'une profession, sans avoir reçu, au préalable, une préparation plus complète que leurs devanciers.

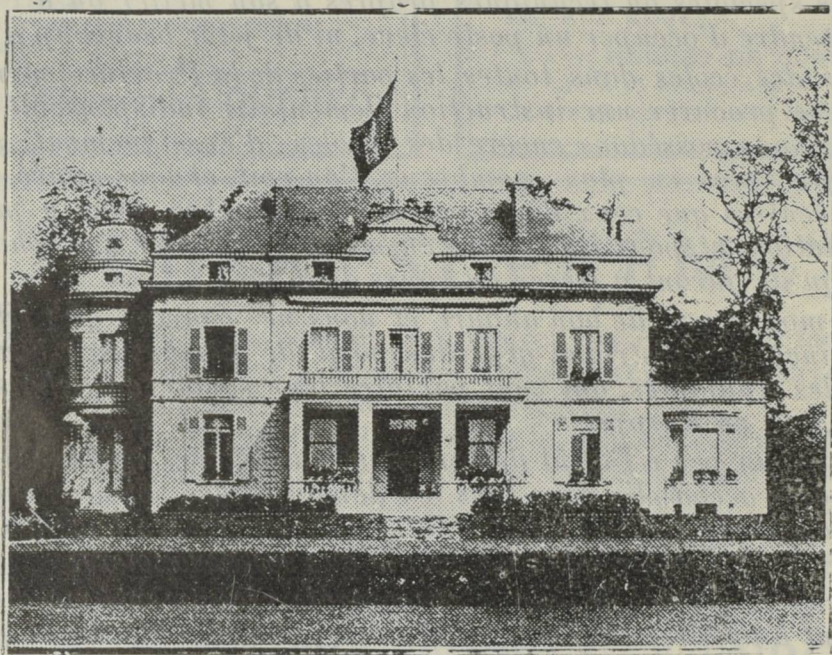
Qu'on ne l'oublie pas, c'est à pas de géant que nous avançons aujourd'hui dans tous les domaines des sciences appliquées, et comme notre Province est riche en ressources naturelles de tous genres, il importe que nous soyons mieux préparés que jadis pour être en mesure de les exploiter nous-mêmes et à notre profit.

C'est notre manque de compétence dans l'industrie, le commerce et la finance qui nous a fait jouer, chez nous, un rôle inférieur, jusqu'à présent, et qui a ouvert si largement les portes aux industriels, aux négociants et aux financiers étrangers à la province de Québec, mais qui ont su, dans la plupart des domaines, exercer leur empire sur nous et s'enrichir de nos efforts musculaires et de la sueur de nos fronts.

La table québécoise est riche, largement garnie de plats succulents et nutritifs. A nous de nous asseoir en maîtres autour de cette table et de ne pas nous contenter indéfiniment des miettes qui nous en sont parcimonieusement distribuées.

Ce sont les cerveaux les mieux cultivés qui nous tailleront ces meilleures places.

G.-E. MARQUIS.



Le château de Stuyvenberg (Belgique) où la Princesse ASTRIL attend un heureux événement.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Québec se transforme, en quelque sorte, à vue d'œil et c'est assez pénible pour ceux qui veulent y retrouver les nids du souvenir. Beudelaire avait raison avec ce mot si émouvant :

.....la forme d'une ville
Change plus vite, hélas! que le cœur d'un mortel.

Il est vrai que pendant longtemps l'on a accusé Québec de ne pas changer, de ne pas bouger, de stationner, de piétiner sur place. Et l'on avait presque raison. Mais Québec se reprend et, tout d'un coup, se met à bouger, à bouger à croire qu'elle va bientôt tomber dans l'excès.

Cela nous rappelle un peu l'anecdote de ce bon ivrogne qui, ne pouvant monter sur son cheval se mit à invoquer le saint de sa prédilection. Peine inutile. Il en invoqua un autre, puis un autre et encore un autre. Enfin, il fit un effort tellement énergique qu'il passa par dessus la bête et tomba de l'autre côté. Alors, levant les bras au ciel, il cria : "Pas tous ensemble, s'il vous plaît!"

Pour en revenir aux changements d'aspect de notre ville, il faut avouer que le rythme de la vie d'alors était beaucoup plus lent qu'aujourd'hui, vingt années de cette époque-là ne valaient pas deux ou trois de celle-ci. Depuis un quart de siècle, Québec s'est tellement transformé qu'on y trouverait fort peu de décors où reconstituer, par exemple, les romans de Joseph Marmette ou encore celui de Boucherville : "Une de perdue, deux de retrouvées."

Cette transformation est-elle pour le mieux? Assurément. L'entreprise de garder Québec sous globe pour le montrer aux amateurs d'antiquités tournerait à la chimère et tomberait dans le ridicule. On peut bien dire à la muraille qui fléchit ou à la toiture qui penche sous son chapeau de mousse : "Tu ne vieilliras pas davantage". On peut préserver leur délabrement ou d'injures nouvelles du temps ou des restaurations outrageantes des hommes et, savamment, entretenir leur caducité, mais comment sérieusement déclarer aux habitants d'une vieille ville : "Vous êtes délicieusement démodés; vos maisons, vos rues sont d'un "rococo" qui enchante notre dilettantisme. Au nom de l'esthétique, par amour du passé et pour l'amour de l'art, nous vous donnons défense de vous moderniser".

Ce serait assurément dans ce cas la naïve illusion d'une époque qui montre beaucoup de bonne volonté à sauver ça et là quelque vestige du passé — ce passé que par ailleurs chacun de ses gestes achève d'ébrécher et de ruiner. — Nous croyons trop à la préservation comme à la reconstitution. Notre amour du bibelot nous entraîne à concevoir d'impossibles projets et nous sommes le jouet du démon des musées.

Que l'on transforme donc Québec, soit! Marchons avec le Progrès! Mais n'empêche que l'on devrait en respecter certaines parties préservées jusqu'ici par une espèce de léthargie qui nous vaut maintenant

d'être classés parmi les villes intéressantes à visiter... Quel démon, par exemple, qui, en lutte avec le démon des musées, a mis dans la tête de nos édiles l'idée de ce projet de démolir le mur principal de la vieille Porte Saint-Jean pour le reconstruire en entier, mais sur un tout autre plan, juste pour faire perdre à ces antiques murailles leur caractère historique et.... pour parquer tout au plus une cinquantaine d'automobiles?.....

* * * *

On parle beaucoup des "sagas" islandaises depuis quelque temps. La race scandinave fut une race guerrière et aventureuse. Les hommes des pays du nord d'autrefois, avec une douce jouissance, racontaient ou aimaient à entendre raconter les exploits des héros et les faits mémorables de leur histoire. Ces relations appelées "sagas" furent écrites et conservées en Islande, point de départ des rudes expéditions au Groënland et en Amérique; et c'est dans cette collection qu'il faut chercher la trace la plus authentique de l'histoire des anciens peuples du Nord.

Le style des "sagas" est simple, clair, précis. Les auteurs racontent sans s'émouvoir les actions héroïques qui s'enchaînent l'une à l'autre, les faits les plus étranges qui se succèdent à l'infini.

La "saga" est un petit récit basé sur une tradition orale ayant une forme précise, déterminée par le récit oral et conservée ainsi par écrit. La "saga" elle-même ne contient que des faits. Xavier Marmier, qui a fait sur les lieux mêmes une étude approfondie des "sagas" islandaises, dit à leur sujet : "Dans aucun pays l'on ne trouverait une série d'histoires populaires comparables aux "sagas" islandaises." Ajoutons que ces annales nordiques ne sont pas des récits imaginaires, mais bien des documents authentiques et dont on n'a jamais suspecté la bonne foi.

C'est dans l'une de ces "sagas" que l'on raconte les fameuses expéditions de Leif Erickson qui découvrit le "Vinland" — l'Amérique — mille ans avant Christophe Colomb. Autrement dit, les "sagas" islandaises sont des récits historiques.

N'aurions-nous pas, nous aussi, nos "sagas"? Peut-être, tout comme la France a ses chroniques, ses chansons de gestes, comme New-York a ses "Valentine's Manuals" si précieux pour l'histoire de la grande métropole américaine.

Qu'on lise les deux gros volumes que vient de faire paraître M. Pierre-Georges Roy sur la "Ville de Québec sous le Régime Français" et l'on trouvera peut-être que cette série de petits récits historiques, s'ils ne contiennent pas tout le merveilleux que l'on découvre dans les Sagas d'Erick le Rouge, ou d'Olaf, ou de Leif Erickson, n'en contiennent pas moins tous les principes de définition de la "saga" islandaise.

Et même du côté merveilleux, notre histoire n'en est-elle pas assez remplie? Les caravelles de Jacques

Cartier, le "Don de Dieu" de Samuel de Champlain, et tous ces antiques navires qui vinrent après ravitailler la colonie naissante de Québec ne s'apparentent-ils pas quelque peu à ces étranges "drakers" des anciens corsaires norvégiens qui parcouraient les mers à l'aventure, à la recherche de terres nouvelles?.....

* * * *

L'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, est parti le 25 août dernier, pour un voyage d'études dans le haut et le bas Saint-Maurice. Il était accompagné d'un groupe de membres de la Galerie de la presse à la Législature et de quelques invités et officiers des différents services de son ministère. Le voyage a duré une semaine. C'était la continuation d'une aimable tradition établie par l'hon. M. Mercier lui-même, voilà quatre ans. Grâce à ces voyages, le Ministre des Terres et Forêts veut fournir aux journalistes, qui suivent d'ordinaire les débats de la session provinciale l'occasion de se renseigner sur place sur les oeuvres du gouvernement en ce qui regarde, en particulier, les méthodes d'exploitation et de la conservation comme de la protection de nos forêts et aussi celles qui regardent les forces hydrauliques. C'est donc, chaque année, un véritable voyage d'étude dont bénéficient considérablement les journalistes qui y participent et qui puisent ainsi de précieuses matières à de nombreux articles, à des pages illustrées de journaux, voire même à des brochures. Et puis, du reste, l'on ne parle et l'on n'écrit jamais mieux que sur ce que l'on a vu et étudié sur place. Tous les jours de l'année, les courriéristes parlementaires sont dans l'obligation d'écrire sur nos ressources naturelles et, en particulier, sur les forêts et les forces hydrauliques qui constituent la plus grande richesse de notre province, qu'il s'agisse de l'exploitation de nos bois par les grandes compagnies forestières, de la conservation de nos forêts ou de sa protection contre ses ennemis communs; qu'il s'agisse du harnachement de nos rivières et de nos lacs ou qu'il s'agisse encore de l'utilisation de nos chutes d'eau...

La première de ces excursions des courriéristes parlementaires en compagnie du ministre des Terres et Forêts eut lieu dans l'immense et lointaine région du Témiscamingue, le royaume du bois et de la jeune culture, de Rouyn, le pays de l'or et du cuivre, de l'Abitibi, empire du colon bas-canadien. L'année suivante, l'hon. M. Mercier et ses amis visitaient les grands travaux hydrauliques de la Gatineau. Voilà deux ans, les excursionnistes parcouraient plusieurs des principaux postes de la Côte Nord du Saint-Laurent et séjournaient sur la presque légendaire Ile d'Anticosti. L'année dernière, c'était la région du Haut-Saguenay qu'ils visitaient et ils avaient la bonne fortune d'étudier sur place le merveilleux développement et le fonctionnement de ces étonnantes petites villes modèles nées de la grande industrie et dont trois ont surgi dans cette région sous les coups de la baguette enchantée de la Fée Electricité.

Enfin, cette année, c'est vers le Haut et le Bas Saint-Maurice, l'ancien pays des Têtes-de-Boules, que l'hon. M. Mercier s'est dirigé avec ses amis les journalistes. Nous sommes sûrs que cette dernière randonnée ne fut pas la moindre en intérêt.

Pour la dix-neuvième fois, l'Exposition provinciale de Québec a ouvert ses portes au début de septembre. Cette organisation municipale québécoise semble plus forte que jamais et, cette année, elle a organisé des manifestations spéciales qui vont, croyons-nous, lui assurer plus que de coutume la coopération des corps publics et du public lui-même.

L'idée de coopération a toujours "travaillé" — si l'on nous permet cette expression, — les organisateurs de l'Exposition provinciale de Québec, qui jusqu'ici, ont pris plus d'une mesure pour l'obtenir de tous les corps publics et du peuple en général. Nous souhaitons bien que le succès couronne, enfin, leurs efforts.

L'on doit bien se mettre dans la tête, à Québec, que l'Exposition provinciale ne réussira pleinement qu'en autant qu'elle sera imprégnée de l'atmosphère québécoise et que cette entreprise municipale attirera vers elle la sympathie générale de toutes les classes de la population.

Des manifestations d'un caractère tout nouveau ont aidé, dans ce sens, croyons-nous, au succès complet de l'exposition de cette année qui devra marquer ainsi la mesure où cette entreprise peut être considérée comme entreprise populaire propre au public et nécessaire à tous nos corps publics.

Ces nouvelles manifestations de l'Exposition provinciale de Québec était tout d'abord, l'organisation d'un diner-causerie, chaque jour de l'Exposition, pour les diverses associations commerciales et sociales de la ville. L'idée de ces diners-causeries était d'intéresser les hommes d'affaires québécois à cette entreprise de l'Exposition dont ils sont, en somme, comme tous les contribuables, les actionnaires et dont l'objet essentiel est, comme on le sait, d'étendre de plus en plus la zone d'influence commerciale de Québec. Le succès de l'Exposition provinciale est essentiellement d'intérêt général québécois.

L'autre manifestation spéciale de la dernière exposition qui a attiré les sympathies de toute la population québécoise fut l'organisation des grands spectacles historiques ou "pageants" pour lesquels l'on a du recruter plus de 500 figurants qui eurent, en douze grands tableaux, à nous représenter la synthèse de notre histoire nationale.

Depuis 1908 la population québécoise n'avait pas eu l'occasion d'assister à pareils spectacles et l'on était en droit d'attendre beaucoup de cet événement considérable à plus d'un point de vue qu'on le croit. On ne s'est pas trompé.

De sorte que grâce à ces deux genres de manifestations les corps publics et les associations diverses, d'une part, et d'autre part, le public en général qui désire à la fois se recréer et s'instruire furent appelés d'un seul coup à coopérer à la réalisation du plus cher objet des organisations de notre Exposition provinciale.

* * * *

La note canadienne a semblé vouloir de toute façon dominer à l'Exposition provinciale de cette année; une note large, franche, sonore et qui a rempli, nous n'en doutons pas, pleinement le coeur et l'âme.

On connaît la nature des grands spectacles historiques qui nous y ont été donnés. Ils ont constitué tout

un événement qui nous a rappelé par plus d'un côté les chères fêtes du Tricentenaire de 1908. Mais il y avait plus.

Nous célébrons, cette année, on le sait, le cinquantième de notre hymne national "O Canada". Jusqu'ici, à la vérité, l'on ne s'en est guère aperçu. Aucune manifestation tangible n'est encore venue rappeler que notre "O Canada" devenu, aujourd'hui, l'hymne national du pays entier, qui a été traduit en anglais et qui est chanté dans toutes les provinces. Ses deux auteurs, Calixta Lavallée et sir A. B. Routhier, méritaient pourtant que l'on se souvint que leur belle oeuvre était maintenant vieille de cinquante ans.

Il appartenait aux organisateurs de l'Exposition provinciale de souligner ce mémorable anniversaire. Au milieu des spectacles historiques qu'ils donnèrent, ils ont accordé une place spéciale aux auteurs de notre hymne national et à leur oeuvre maintenant immortelle.

Et, après l'hymne national, le drapeau.

Voilà longtemps déjà que l'on agite, chez nous, la question d'un drapeau national. C'est une question, à la vérité, assez compliquée. Tant d'éléments disparates sont à condenser dans ce morceau d'étamine. Or, un jeune dessinateur québécois de grand talent, après plusieurs années de consciencieuses études de tous ces éléments a pu les combiner de façon, peut-on croire, à satisfaire à peu près tout le monde. L'on a tenté de vulgariser, pendant l'Exposition, ce projet de drapeau qui sera soumis au prochain grand concours lancé voilà près de deux ans, croyons-nous, à travers toutes les provinces canadiennes.

Un étendard a été confectionné sur ce modèle et, au cours des pageants, il a été gracieusement offert au public par les organisateurs de notre exposition. Voilà un beau geste qu'il importe de souligner.

Les "pageants", le drapeau, l'hymne national, voilà franchement autant d'éléments précieux qui ont donné à notre exposition québécoise un caractère nettement national. Ce fut décidément l'"Année du Canada".

* * * *

Pour la 262ème fois le vieux séminaire de Québec vient de réouvrir ses portes à la jeunesse étudiante de Québec. Les antiques murailles n'ont guère changé pendant les deux siècles et demi de l'existence de cette vénérable institution. La plupart des salles sont encore les mêmes qu'au temps ancien. Mais les autorités, chaque année, tiennent à faire bénéficier leurs élèves de quelques nouveautés. L'une des plus intéressantes innovations de cette année est assurément la publication d'un Annuaire spécial au séminaire. Le plus jeune séminaire de la Province a son Annuaire; le plus vieux n'avait pas encore le sien jusqu'à cette année. Chaque année, il se contentait de quelques

pages où l'on parlait de lui dans l'Annuaire de l'Université Laval. C'était trop d'humilité et c'était une lacune. La plus ancienne institution classique du Canada méritait d'avoir sa publication en propre. Elle est venue, enfin, et elle est d'autant plus intéressante à parcourir qu'elle s'est fait attendre pendant plus de deux siècles et demi.

Tout d'abord, le nouvel Annuaire nous apporte un résumé de l'histoire de cette vieille institution dont le Canada entier ne saura jamais trop apprécier les mérites. Le séminaire de Québec a une belle histoire et même le résumé de cette histoire serait trop long à résumer dans les cadres d'une simple chronique.

Rappelons seulement que c'est le 9 octobre 1668 que, sur le désir formel de Louis XIV et de Colbert, Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, ouvrait un petit séminaire destiné à l'éducation des enfants français et sauvages. Le roi et son ministre s'étaient imaginé que de cette façon l'on parviendrait à franciser plus facilement les sauvages. L'expérience et le temps ont prouvé qu'ils s'étaient trompés. Les débuts de ce petit séminaire installé dans une humble maison achetée de Madame Guillaume Couillard furent des plus modestes.

L'on compta, cette année-là, treize élèves : sept français et six sauvages. Mais un seul de ces derniers fit un séjour assez long au séminaire. Les autres le quittèrent vite, ne pouvant se faire à cette vie trop sédentaire. De treize qu'il était à l'origine, le nombre des élèves s'éleva peu à peu sous le régime français sans cependant jamais dépasser la centaine chaque année.

Le séminaire eut de rudes épreuves à subir : le feu, les épidémies, le bombardement, etc.

En cette dernière année, le séminaire de Québec compte quatre-vingt-quatre prêtres, 170 séminaristes, 1,011 élèves dont 348 pensionnaires, soixante religieuses, sept à huit ouvriers, serviteurs, etc., ce qui fait un personnel de 750 personnes qu'abrite la vieille maison de Mgr de Laval.

Ajoutons que depuis sa fondation, 15,700 élèves au moins ont passé par le séminaire de Québec. Mais cette liste est incomplète comme celle des élèves du grand séminaire. Du petit et du grand séminaire sont sortis, croyons-nous intéressant de noter, quarante-et-un archevêques et évêques, dont deux cardinaux. Son illustre fondateur avait-il rêvé pareille couronne?

Le nombre des treize élèves de l'année 1668 n'a donc apporté rien de fatidique au vieux séminaire de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

LA VILLE DE QUÉBEC

On a dit et répété souvent que l'histoire de Québec, c'est, pendant près de deux siècles l'histoire du Canada. Québec, en effet, pendant longtemps fut le Canada tout entier. On peut alors très facilement s'imaginer de quel intérêt peut être l'histoire de la ville de Québec. A-t-elle jamais été publiée jusqu'à présent? Complètement, nous ne le croyons pas. Mais elle vient de l'être et d'une façon magnifique par un maître en histoire, M. Pierre-Georges Roy, conservateur des Archives de la Province de Québec, qui compte à l'heure qu'il est à son actif pas moins de cent ouvrages historiques de toute nature.

Dans cette oeuvre immense, — toute une bibliothèque, — M. Roy a, naturellement, été appelé à parler de Québec. Il en a même parlé plus que d'aucune autre ville. Mais il vient, nous oserions dire, de couronner son oeuvre générale par un ouvrage très considérable qui est, à notre sens, l'histoire la plus complète qui ait jamais été publiée sur Québec même. Cet ouvrage est : "La Ville de Québec sous le Régime Français", deux volumes d'environ 550 pages chacun, abondamment illustrés de planches hors texte, de photographies d'autographes, de portraits, de fac-similis de textes, etc., etc. Ces deux volumes qui ont pour auteur, venons-nous de dire, M. Pierre-Georges Roy, ont été publiés par le Service des Archives du gouvernement de la province de Québec dont le dernier ouvrage en question est, croyons-nous, la publication la plus intéressante qu'il ait encore lancé dans le public.

L'ouvrage est précédé d'une préface par l'hon. L. A. Taschereau, premier-ministre de la province, qui l'analyse d'une façon maîtresse en en donnant une synthèse magnifique qui correspond parfaitement avec ce que le comte de Frontenac disait de Québec et qui sert d'exergue à l'ouvrage : "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la ville de Québec qui ne pourrait pas être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire".

Nous avons l'Histoire du Canada par Garneau : mais nous n'avons pas encore, nous le répétons, l'Histoire de Québec. M. Roy vient de nous la donner, mais à la façon moderne, pourrions-nous dire : pas de l'histoire romancée; pas de l'histoire vulgarisée; pas même de la simple petite histoire, — à plus forte raison, des "histoires", — mais de la petite histoire formant, en définitive, de la grande histoire. C'est la meilleure façon de raconter les faits et gestes des aïeux.

Ce qu'il y a d'important dans ces deux gros volumes, c'est que tous les petits récits de une ou deux pages qui y sont contenus se suivent chronologiquement et que nous avons de cette façon un recueil de traits dont l'ensemble forme une histoire complète et

méthodique de Québec. C'est-à-dire plus de mille pages de petits chapitres, formant, chacun, un tout; des petits récits, avons-nous dit, "de omni re scibili et de quibusdam aliis" sur tout ce qui se rapporte à notre existence nationale et aux "gesta Dei per Francos" sur la terre américaine. Les événements historiques se succèdent sans interruption et par ordre chronologique, pendant, avons-nous dit, plus de mille pages. Citons, ici, une remarque du distingué préfacier de M. Roy, l'hon. M. L.-A. Taschereau. Elle apprécie justement tout l'ouvrage : "La science dont se nourrit un pareil livre est la plus sûre qui soit. On serait même porté à croire qu'elle doit paraître quelque peu aride à la longue. Il n'en est rien. M. Roy a mis tout son coeur à composer ce recueil, selon sa coutume et sa manière. Ses petits récits, très ramassés, bourrés de dates et de citations, souvent ornés de fac-similés, recréent l'atmosphère historique, le charme, la grâce, la beauté d'autrefois".

L'on ne pouvait mieux apprécier d'un mot ce dernier et tout précieux ouvrage du conservateur de nos archives québécoises.

Le nouvel ouvrage de M. Roy débute bien. D'abord par cette préface du premier-ministre de la province puis par la photographie d'une page écrite par sir Wilfrid Laurier sur le "Vieux Québec" qui disait que ce dernier "pour les Canadiens d'origine française" devait être "ce que La Mecque est pour l'Arabe, la ville par excellence, la ville sacrée entre toutes."

Pour résumer et concrétiser, disons que la "Ville de Québec sous le Régime Français", se compose de pas moins de sept à huit cents petits récits où l'on raconte toute l'histoire du Canada sous la forme la plus agréable qui soit, la plus condensée, sans cependant rien oublier, depuis "l'arrivée de Jacques Cartier à Stadacona" le 14 septembre 1535 — titre du premier de ces récits, — jusqu'au "Siège de Québec par le Chevalier de Lévis", — le 9 mai 1760, — dernier récit qui est suivi d'une admirable poésie de Louis Frechette : "La fin du régime français à Québec".

C'est bien là toute l'histoire de Québec sous le régime français. On ne peut pas être plus complet. Mais dans cet ouvrage, à part les grandes lignes de la grande histoire philosophiquement tracées, — à la Garneau, — que de petits faits, négligés par les historiens nationaux, et que déterre et raconte M. Roy. Quelle précieuse source de références! Il est toujours assez pénible de soulever la poussière des archives, seraient-elles les plus méthodiquement classées, d'en déchiffrer les hiéroglyphes, de s'user les yeux à lire des textes, la plupart du temps effacés. M. Roy nous sert cela tout chaud, croustillant, appétissant. L'on n'a qu'à déguster et à s'en nourrir. C'est de la moëlle. On trouvera là de tout, les détails des plus grands faits de notre "écran de perles ignorées", comme les plus humbles événements qui constituent

ce que l'on appelle la "petite histoire" qui sert, souvent, plus que la grande, à étoffer la prose de nos écrivains, ou à "cheviller" les alexandrins de nos poètes.

Veut-on savoir, par exemple, les noms de 82 compagnons de Jacques Cartier quand il entreprit d'hiverner, en 1535, aux bords de la rivière Saint-Charles, ou bien connaître les noms de tous les grands blessés français qui moururent à l'Hôpital Général après la bataille de Sainte-Foy en 1760, en passant par les circonstances qui entourèrent l'épidémie de grippe de 1700, sous M. de Callières, consultons le dernier ouvrage de M. Pierre-Georges Roy... Nous saurons tout et... d'autres choses encore.

D. POTVIN.

"Manuel d'instruction de l'Infanterie" et "Conduite de la Section d'Infanterie", traduction en deux volumes, par le Major Ernest Légaré, commandant du contingent de l'Université Laval; C. E. O. C.; de Québec. Autorisé par le War Office; publié à Ottawa et imprimé par ordre du Conseil d'Armée, 1930.

La Société des Arts, Sciences et Lettres, de Québec, peut s'enorgueillir de compter parmi ses membres des unités de sphères variées. Non seulement elle enrégimente des artistes, des hommes de science, des gens de lettres et de robe, mais elle possède même des gens d'épée. Le Major Ernest Légaré, son vice-président, commande le contingent des cadets universitaires de Québec, et il vient de traduire le volumineux manuel qui sert à l'instruction de l'infanterie dans les forces britanniques.

Cet ouvrage couvre plus de 600 pages de texte, et comprend les instructions relatives à l'Exercice, dans la première partie, et celles relatives aux Revues et Cérémonies dans la seconde partie. Un second volume est consacré à la Conduite de la Section d'Infanterie, et c'est le guide destiné à la formation des gradés comme chefs de sections de voltigeurs et de fusiliers-mitrailleurs.

L'ouvrage que vient de traduire, de l'anglais en français, le Major Ernest Légaré, se subdivise en chapitres qui ont trait aux principes et mode d'instruction, à l'école du soldat comme recrue et dans l'armée, à l'école de peloton, à l'école de compagnie, à l'école de bataillon, aux signaux de campagne, aux exercices de combat, à la discipline de marche, aux opérations de campagne; puis, aux exercices de compagnie et de bataillon, de brigade de division, de gardes diverses, de présentation d'honneurs, de drapeaux, et d'exercices pour funérailles militaires. Le manuel spécial des instructions aux gradés comprend une brève étude des qualités du chef, des instructions

pour l'armement et l'approvisionnement en munitions, le repérage et la conduite du feu, l'utilisation des terrains et la formation, les ordres, la liaison et les transmissions, la section à l'attaque et à la défense, la sûreté et les modes de protection, enfin des exercices élémentaires de combat.

Le génie militaire est un art et une science fort complexe et qui requiert des qualités morales et physiques bien marquées. Un jugement solide et droit, une volonté ferme et déterminée, le sens de la responsabilité, la mémoire vive et un esprit d'observation toujours en éveil, tout cela joint à une conformation physique et à une santé normale, sont les aptitudes indispensables que requiert la pratique du génie militaire. Et celui qui possède, en plus de ces qualités d'équilibre, la science complète qui est à la base de l'art militaire, peut aspirer aux plus hauts grades du commandement des armées.

Nous avons étudié attentivement la traduction française du Major Légaré, et nous avons compris à la lumière des instructions et de la pratique militaire suivies naguère aux jours du collège classique, dans le Bataillon des Fils de Châteauguay, que ce manuel mis à la disposition de nos officiers et soldats canadiens-français leur rendra plus facile et plus agréable l'étude et l'entraînement militaires en ce pays.

Il n'est guère facile de garder, dans la traduction, le sens exact de l'original d'un ouvrage scientifique ou littéraire. Et pourtant, il n'est pas une seule explication, pas un ordre et pas un terme, dans le présent manuel, qui ne soit clair, précis et juste, et qui ne puisse être compris par la totalité des officiers et soldats de langue française appelés à servir sous un commandant militaire au Canada. Il fallait un initié en parfaite possession des deux langues, comme le Major Ernest Légaré, pour offrir à la milice bilingue de ce pays, une traduction aussi consciencieuse et aussi experte que la présente. Nous croyons pouvoir l'en féliciter avec connaissance de cause, nous rappelant les difficultés rencontrées par nos officiers supérieurs et par nous-même, dans la conduite de l'exercice volontaire et dans l'interprétation difficile des manuels anglais qui furent nos seuls guides autrefois.

Le Major Légaré vient d'accomplir un geste de patriote au sens le plus large du mot en mettant à la portée des siens l'étude et la compréhension de l'art militaire britannique. Le haut commandement des milices canadiennes aura trouvé en lui un auxiliaire averti, intelligent et autorisé.

Alphonse DESILETS.

de l'Instruction Publique.

Québec, le 1er septembre, 1930.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

L'Exposition provinciale et notre Société :

La semaine de l'Exposition fournit au public, chaque année, l'occasion d'assister à l'une des plus brillantes manifestations de notre vie canadienne. Pendant ces huit jours, l'agriculture, le commerce, l'industrie rivalisent d'efforts pour démontrer les progrès réalisés, et marquer leur ascension merveilleuse vers le bien-être matériel, idéal d'une patrie prospère et heureuse.

A ces fêtes du peuple et du progrès, notre Société se devait de prendre une part active. N'a-t-elle pas, d'ailleurs, pour programme, de reconnaître les mérites des nôtres et d'applaudir à leurs gestes vraiment patriotiques? Au surplus, ne devait-elle pas, comme société, être l'une des premières à répondre au cri lancé par la Commission de l'Exposition : — "C'est l'année du Canada", lorsqu'elle a pour devise de travailler à l'accroissement de notre fierté nationale?

Consciente de ses devoirs, désireuse d'ajouter à ses oeuvres une nouvelle manifestation en faveur des Beaux-Arts, et de commémorer le cinquantenaire de notre hymne national, la Société des Arts, Sciences et Lettres organisait donc, à titre gracieux, pour jeudi le 4 septembre, au Palais Central de l'Exposition, un grand dîner auxquels prirent part de nombreux et distingués convives. Au cours du repas, un programme musical fut exécuté par monsieur Oscar Paquet, artiste québécois bien connu.

Puis monsieur le Commandeur J.-E. Corriveau, président, propose le toast au Roi, et dit quelques mots de bienvenue à tous les invités. Il souligne la reconnaissance entretenue par notre Société à l'égard de l'Hon. Secrétaire provincial, et de son intime collaborateur M. C.-J. Simard pour l'aide substantielle qu'elle a reçue d'eux, à l'occasion des présentes manifestations. Il se réjouit de plus, du concours précieux de l'Université Laval, et salue particulièrement, aux applaudissements des convives, la présence de Mgr Ph. Fillion, recteur.

Monsieur J.-H. Philippon, avocat, répondit à la santé des hôtes de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et monsieur le Président proposa ensuite un toast à notre hymne national "O Canada". Monseigneur Camille Roy, P. A., y répondit par un magistral discours. Il félicite d'abord la Société d'avoir joint aux motifs de ce grand dîner celui de commémorer le cinquantenaire de notre hymne national, puis il déclare, avec toute la force d'un argument que "l'hymne national n'est pas sur les lèvres d'un peuple une harmonie vaine, ni seulement un cri d'enthousiasme au souvenir du passé". "L'hymne national c'est un rappel quotidien de l'idéal que contiennent les strophes de ce chant". Monseigneur Roy, rappelle ensuite les origines de notre chant national

et la date (1880) qu'il marqua dans l'histoire de nos sentiments patriotiques. Lavallée, Gagnon et Routhier se repartissent le mérite d'avoir composé l'hymne national, hymne qui touche de bien près le chant sacré "par sa fierté, son assurance, et sa fermeté", et qui devint dans la suite "l'expression d'une race fière de son passé et assurée de son avenir."

Monsieur Alphonse Désilets répondit ensuite à la santé des "Beaux-Arts", et rappela les progrès réalisés dans ce domaine, par des noms canadiens, et l'encouragement donné cette année, d'une façon toute particulière, par notre Société, aux artistes de chez nous. Monsieur Alphonse Désilets invite aussi les convives à l'étude du drapeau canadien mis devant le public, à l'occasion des Pageants, et souligne avec éloquence le mérite qui en revient à l'un de nos membres, monsieur Maurice Brodeur.

M. le Commandeur C.-J. Magnan succède à monsieur Désilets, et répond à la santé du Canada. Dans une magnifique envolée oratoire, monsieur Magnan rappelle que les Canadiens français sont les premiers habitants de ce pays, que notre histoire ne commence pas à 1760 mais bien à Jacques Cartier et à Champlain. Il précise avec autorité quelques-unes des grandes leçons qui se dégagent de l'histoire de notre glorieux passé, et parlant du drapeau canadien, il souhaite que ce projet, né à Québec, soit bientôt adopté par tout le Canada.

A la santé de la Province de Québec, le Col. G.-E. Marquis répond avec beaucoup de tact. Il déclare sans hésitation qu'un changement notable s'est opéré chez nous depuis ces dernières années. Ce changement consisterait dans le désir plus marqué des nôtres pour les études en général, et spécialement pour les lettres, les sciences et les arts.

Monsieur le maire Lavigneur félicite notre Société d'avoir pris une part, — aussi brillante, dit-il, — à la semaine de l'Exposition, et d'avoir choisi la salle des banquets du Palais Central pour la tenue de ce grand dîner. Notre premier magistrat voit dans ce geste de la Société, une appréciation non équivoque des efforts faits cette année par la Commission de l'Exposition, pour rendre cette exposition intéressante, instructive et digne".

Monsieur Georges Morisset parle ensuite au nom de l'Exposition provinciale. Comme monsieur Morisset est l'un des promoteurs des "Pageants historiques" il est l'homme tout désigné pour en préciser les grandes lignes. Aussi en parle-t-il avec éloquence. Puis il invite les hôtes de la Société à assister, dans des loges gracieusement réservées, aux représentations des grands faits de notre histoire.

Messieurs D. Potvin et A. Penny répondent ensuite à la santé de la presse, — et sont vivement applaudis..

Nous aurions souhaité, en ce qui a trait aux dis-

cours surtout, offrir un compte-rendu plus fidèle. Ces quelques notes suffiront-elles à donner une idée de cette "brillante manifestation de notre Société" — pour employer une expression flatteuse de l'un des convives?

Quoi qu'il en soit, la Société des Arts, Sciences et Lettres aura fait un nouvel effort, dans le sens de son programme.

On remarquait, aux côtés du Commandeur J.-E. Corriveau président : M. le Maire Lavigneur, Mgr P. Fillion, P. A., recteur de l'Université Laval, M. le Juge Choquette, Mgr Camille Roy, P. A., M. le Major Ernest Légaré, M. le Commandeur C. J. Magnan, M. Maurice Brodeur, M. A. Desilets, M. l'abbé Aimé Labrie, président de la Société du Parler Français, M. J.-N. Miller, M. Knowles (directeur des Pageants), M. A. Penny, M. J.-P. Turcotte, M. L. Bergeron, M. G. Duquet, M. G.-E. Marquis, M. J. Marier, M. J. Savard, M. G. Morisset, M. N. Lavoie, M. J.-E. Grégoire, M. J.-C. Harvey, M. J.-T. Nadeau, M. Avila Bédard, M. Carlos Lambardi, M. L. P. Goulet, M. J. H. Philippon, M. L. P. Morin, MM. J.-E. Pelletier et L. Desrosiers, d'Ottawa, et nombre d'autres.

Les Derniers parus :

LES BERNARD-BROUILLET : auteur inconnu. Volume de 127 pages. Imprimé par la Librairie Beaucemin Limitée, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

Nous avons parcouru tout ce petit volume d'un trait, c'est-à-dire que sa lecture peut se faire dans l'espace d'une couple d'heures. C'est l'histoire d'une famille souche du temps du régime français au pays, et l'auteur en profite pour tracer différents tableaux de la vie canadienne, qui ne manquent pas d'intérêt ni de véracité, puisqu'ils sont puisés aux sources les plus certaines. L'auteur a chargé son volume de nombreuses annotations qui indiquent la provenance des renseignements ou qui complètent l'histoire qui nous est relatée de cette famille souche. C'est, en petit, ce que J.-Edmond Roy a écrit dans la "Seigneurie de Lauzon", alors qu'il a fait entrer à peu près toute l'histoire du Canada de l'ancien régime, sous une enseigne d'apparence modeste. Il y a quelques pages émouvantes, au sujet de la dignité de maintien et de manières, et de la politesse exquise qui étaient l'apanage de nos ancêtres. L'auteur cite, à ce sujet, plusieurs auteurs, entre autres le Père Charlevoix, l'Anglais Welde, l'Américain Samson, le Français Dainville, et de la Potherie. "Les Canadiens, déclarait l'intendant Hocquart, n'ont pas l'air grossier et rustique de nos paysans de France". "Il règne, ajoutait l'intendant Pouchot, dans les villages, un air de bonne compagnie qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer dans des campagnes si retirées".

Le livre est intéressant à parcourir, bien que la prose en soit quelque peu alambiquée parfois et que l'auteur fasse usage de mots recherchés. Ainsi, par exemple, voici l'une de ses phrases : "Concomittamment, cette formation à l'école de la nature même,

loin des contraintes du magister et de jusqu'à la gêne des voisins, leur faisait prendre racine profondément dans le sol et, avec l'esprit d'indépendance, d'initiative, d'originalité, leur en infusait à un rare degré le sens pratique des éléments, des êtres et des choses."

Bref, livre qui n'est pas sans valeur, mais où se trouvent diffusés un peu trop, à notre sens, mille sujets qui empêchent de suivre nettement le sillon tracé par Les Bernard-Brouillet sous le régime de la colonie naissante. Certaines biographies ont beaucoup d'intérêt pour les membres de la famille concernée, ou pour ceux qui, à un degré quelconque, sont alliés à cette famille, mais de là à vouloir grouper autour de cette famille tous les événements se rattachant à une période ou à un coin de terre connu, il y a une marge assez difficile à combler, à moins de pouvoir établir que cette famille, objet de la biographie, a joué un rôle prépondérant dans telle localité ou à telle période de son histoire. C'est un peu ce qui manque apparemment à la famille Bernard-Brouillet, qui ne semble pas avoir laissé d'empreinte bien profonde dans le sable des temps. Mais comme l'auteur annonce deux autres volumes sur le même sujet, nous verrons peut-être se dessiner de nouveaux faits qui burineront davantage dans notre esprit des souvenirs remarquables et dignes d'attention de la part de cette famille.

G.-E. M.

* * * *

LE COEUR EST LE MAITRE, par Antonin Proulx. Volume in-8 de 347 pages. Edition Edouard Garand, 1423-25-27 rue Ste-Elisabeth, Montréal.

Voilà encore une production de chez nous, puisque l'auteur est un compatriote demeurant à Ottawa, où il occupe le poste de bibliothécaire à la Bibliothèque Carnegie. "Le Coeur est le Maître" est une histoire d'amour peu compliquée en soi et où une toute petite poignée de personnages s'agitent. C'est en somme l'histoire d'un amoureux qui court deux lièvres à la fois, ou plutôt qui entretient deux flammes amoureuses. L'une des héroïnes est française et l'autre canadienne. C'est la correspondance entre le Don Juan canadien et sa dulcinée française qui forme la majeure partie du volume. La petite Canadienne, secrétaire de Gérard Sauret, et qui l'aime sans l'avouer, tout naturellement, est forcée, à chaque instant, d'écrire des lettres sentimentales, que son patron lui dicte à l'adresse de sa rivale, Gabrielle D'A..., de Bayonne, Basses Pyrénées, France. C'est après avoir lu une petite annonce dans une revue française que Gérard Sauret commença à correspondre avec cette jeune fille. Si vous voulez savoir comment se termine le roman, eh bien ! vous n'avez qu'à vous procurer "Le Coeur est le Maître", pour en connaître le court et le long. Qu'il me suffise d'ajouter que la lecture de ce nouveau roman canadien est très captivante ; que la plume de M. Antonin Proulx court facilement et que c'est un styliste agréable, bien que son histoire ne soit pas taillée en profondeur.

G.-E. M.

CHEZ NOS POÈTES

Dans le dernier numéro de France-Canada, mademoiselle Simone Routier, poétesse qui fait honneur aux lettres canadiennes-françaises, vient de publier une excellente étude sur les écrivains, prosateurs et poètes, du Canada. Mlle Routier est en France depuis plusieurs mois et elle a lié connaissance avec un grand nombre de littérateurs et de femmes de lettres du pays de nos ancêtres. En établissant ces liens d'une rive à l'autre, Mlle Routier fait oeuvre de haut patriotisme intellectuel.

Les écrivains de l'Est

A Sherbrooke, samedi le 30 août dernier, par l'initiative de M. Alfred DesRochers, vice-président de la Société des Poètes, un groupe d'écrivains canadiens-français se réunissaient chez le Mécène des gens de Lettres des Cantons de l'Est, M. Florian Fortin.

Monsieur Fortin qui est plus qu'un ami des Lettres est aussi un protecteur éclairé des jeunes littérateurs. Journaliste de carrière et homme d'affaires des mieux avertis, M. Fortin ne perd pas d'occasion de grouper à son domicile les écrivains de sa région, à la disposition desquels il met sa riche bibliothèque et sa généreuse hospitalité.

Le 30 août dernier il invitait les jeunes écrivains de l'Est : Mlles Jovette-Alice Bernier, Françoise Gaudet, Jeanne Grisé, Eva Sénécal; Messieurs Alfred DesRochers, Henri-Myriel Gendreau, Aurèle Goyer, Edouard Hains, Louis-Philippe Robidoux et Denis Tremblay; ainsi que Mlles Gaétane Beaulieu, de Montréal, Alice Lemieux de St-Michel de Bellechasse; Messieurs Germain Beaulieu, de Québec, Robert Choquette, Emile Coderre et Pierre Dansereau, de Montréal; Alphonse Desilets, de Québec, Rosaire Dion, de Nashua, E.-U., Claude Grignon, de St-Adèle, Albert Lévesque et Albert Pelletier, de Montréal, et Aimé Plamondon, de Québec.

Ce salon littéraire marque une date importante dans la vie intellectuelle des Cantons de l'Est, et nous en savons gré aux généreux initiateurs qui sont Messieurs Fortin et DesRochers.

MARCHONS !

*Un bon marcheur, dans sa vieillesse,
Chemine droit et sans secours.
Il chasse avec le temps qui presse
Toujours.*

*Le poids de l'âge est un vieux conte
Qu'il place au rancart désormais.
L'été, l'hiver, il n'en tient compte
Jamais.*

*"Reposez-vous", dit la prudence,
Autant en emporte le vent.
Le repos, c'est la décadence
Souvent.*

*Quand viendra mon heure dernière,
Vous n'irez pas m'accompagner!
Je puis me rendre au cimetière
A pied !*

Benjamin SULTE.

Soir de septembre

*Mystérieux soir de septembre,
Soir gris où seul rit dans la chambre
Le dernier glaïeul enflammé !
Soir étrange où pleure l'automne,
Où tous les vieux chagrins frissonnent
Auprès de l'âtre rallumé.*

*Soir où le coeur frileux et tendre
Tisonne un peu les jeunes cendres
De ses amoureux souvenirs!
Où l'on approche de la flamme,
Pour lui ressusciter son âme,
Un vieil espoir qui veut mourir.*

*Et le jardin n'est plus le même :
Le mauve éteint d'un chrysanthème
Seul me rappelle qu'un beau jour,
Troublés des parfums du bocage,
Nous fûmes plus tendres que sages,
Parmi toutes les fleurs d'amour !*

Alice LEMIEUX.

La grande pitié du français au Canada

Par Léon LORRAIN

Les gerbes de fleurs de rhétorique que recevra le *Devoir* à son vingtième anniversaire porteront sans doute des inscriptions fort diverses. Je désirerais, pour ma part, rendre hommage à son dévouement à la défense de la langue française. L'enseignement du français est-il menacé sur un point de notre vaste pays où les aînés des Canadiens forment un groupe de quelque importance, l'usage en est-il restreint dans les administrations publiques ou les grandes sociétés privées, le *Devoir* est toujours l'un des premiers à faire entendre de justes protestations. Sa vigilance et sa ténacité sont dignes de tous les éloges. Il nous semble toutefois que les plus grands dangers qui menacent le français au Canada ne viennent pas tant de l'hostilité d'autrui que de notre propre indifférence, et que, pour parler net, nous sommes nous-mêmes nos pires ennemis. La persécution est souvent stimulante. La corruption est parfois mortelle.

La question du français au Canada n'avait peut-être jamais été exposée avec autant de clairvoyance et de courage que dans l'article, *Médiocrité linguistique*, qu'a publié dans l'*Enseignement secondaire* (numéro de novembre 1929) le R. P. Gustave Lamarche, C. S. V. "Personne, j'espère, ne croit plus chez nous que nous parlons une langue normale, dit-il, et que nous n'avons rien à envier à la langue écrite ou parlée des autres peuples". Plût au ciel qu'il en fût ainsi! Si l'on refusait de voir la grande pitié du français au Canada, les réformes nécessaires deviendraient réalisables. Mais il faudra du temps et de la patience pour désillusionner ceux qui vont répétant que nous parlons le français de Louis XIV et ceux qui prennent au sérieux les certificats de bon langage que nous décernent poliment, parfois à leur corps défendant, des Français de passage, après avoir causé une heure avec quelques Canadiens dont ils n'auront connu du reste que le parler du dimanche.

La vérité, comme le dit le collaborateur de l'*Enseignement secondaire*, c'est que notre français courant est "informe de prononciation, pauvre de vocabulaire, souvent barbare de syntaxe, emmêlé de locutions et de tours étrangers", et il ajoute qu'il vaudrait mieux que ceux qui s'en contentent fussent partisans de l'anglicisation. En d'autres termes — et ceux-ci ne sont pas du R. P. Lamarche — il serait préférable de parler une langue, quelle qu'elle fût, qu'un sabir. L'auteur de *Médiocrité linguistique* ne se borne pas à déplorer la situation. Il en analyse les causes et y cherche des remèdes. Les bonnes volontés ne manquent pas, mais, faute de cohésion, les efforts ne donnent que des résultats fragmentaires. L'enseignement du français est partout insuffisant. C'est une réforme d'ensemble qui s'impose : attacher plus d'importance à l'étude de la langue maternelle, y consacrer le temps nécessaire, établir des sanctions rigoureuses, adapter à nos besoins particuliers les méthodes et les programmes. Bref, conclut le R. P. La-

marche, "il faut, à l'heure actuelle, au Canada français, quelque chose comme une dictature scientifique et pédagogique de la langue".

En attendant la dictature, voyons un peu quelle est la situation. Dans l'enseignement, presque partout, le français n'est rien de plus que l'une des matières au programme. Le professeur, qui signale les fautes relevées dans une dictée et critique le style d'une rédaction, ne tient plus compte de la langue dès qu'il passe à une autre matière. Aussi, sauf exception, l'élève reste-t-il sous l'impression que le français qu'il apprend en classe n'a qu'un vague rapport avec celui qu'il parle en récréation. Qu'il soit appelé plus tard à prendre la parole ou la plume, il accumulera des phrases mal construites avec des mots impropres, ou bien, pis encore, il forcera son talent et, substituant à son langage courant, incorrect mais raisonnable, quelques bribes sonores de la langue acquise naguère au collège, il s'exprimera avec une emphase qui trahira son jugement. Quelles que soient les réformes que l'on tente, il importe avant tout de convaincre les élèves, à tous les degrés de l'enseignement, que le français qu'ils apprennent n'est pas une matière comme les autres, que ce n'est ni une langue morte ni une langue de parade, mais que c'est leur parler, c'est-à-dire le moyen dont ils disposent pour exprimer et même pour concevoir leurs idées.

Les parents qui se préoccupent de la correction du langage chez leurs enfants se plaignent des mauvais exemples contagieux de l'école (en dehors des leçons de français et de diction, évidemment). Les éducateurs se plaignent à leur tour de la déplorable influence que subit le langage des enfants dans un grand nombre de familles. Nous sommes donc enfermés dans un cercle vicieux. Nous n'en sortirons qu'en améliorant, en même temps que l'enseignement, le langage populaire.

Plusieurs s'imposent cette tâche méritoire. Nous serait-il permis, après leur avoir exprimé notre admiration, de leur signaler un écueil que tous n'évitent pas toujours? Il arrive parfois à quelques-uns d'entre eux de traiter le français en langue morte — habitude de collège, peut-être — et de disserter plus ou moins savamment sur un mot en vue de décider si nous devons l'admettre dans "notre" parler, ou l'en exclure. Ainsi, l'un de ces dissertateurs exposait sérieusement un jour qu'on peut fort bien appeler une automobile un *char*, parce que l'automobile, actionnée par des chevaux-vapeur, présente quelque analogie avec le char antique, qui était tiré par des chevaux. Cet ingénieux rapprochement ne me permettrait-il pas d'appeler mes souliers des cothurnes? Un autre — au fait, je crois que c'est le même — soutient que le mot *collecter*, dans le sens de recouvrer, encaisser, n'est pas un anglicisme, puisqu'il est d'origine latine. A ce compte-là, pourquoi ne pas adopter en bloc, dans l'acception que l'usage leur a

donnée, tous les mots de la langue anglaise qui dérivent du latin, directement ou en passant par le français, soit à peu près les trois quarts de ses vocables de provenance étrangère? Mais notre dissertateur, qui entend justifier ses prétentions, révèle un curieux état d'esprit. Les Français eux-mêmes, fait-il observer, francisent des mots anglais. Nous faisons comme eux. Adopter le mot *collecter*, ce serait "former régulièrement, à la française, des termes nouveaux par l'adjonction aux radicaux étrangers de désinence toutes françaises. On ne francise pas autrement". Le raisonnement est juste, mais il porte à faux. Nous n'avons que faire de *to collect*, puisque nous en possédons déjà deux équivalents. Personne n'ignore que le français, langue vivante, évolue et subit la tyrannie de l'usage, pour parler comme Rivarol, et que toute chose nouvelle exige un mot nouveau. Mais prétendrons-nous substituer à des mots français courants des vocables provenant de l'anglais? D'ailleurs, pourquoi prendre plus de peine pour défendre un terme impropre qu'il n'en faudrait pour apprendre le mot juste? Entendons-nous. S'agit-il d'examiner nos fautes à la loupe dans l'espoir de leur découvrir une filiation plus ou moins avouable, ou bien de les corriger afin d'assurer la survivance du français au Canada? Si quelqu'un rêve de créer *une petite langue à nous autres tout seuls*, il ferait peut-être mieux de ressusciter quelque dialecte indien joliment imaginé.

Aucune influence n'est plus puissante que celle du journal sur le parler populaire. Les journalistes peuvent donc contribuer puissamment à l'amélioration du langage. Je n'ai pas oublié, bien que je n'aie plus l'honneur de l'être depuis une quinzaine d'années, les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent, sous la direction du chef de l'information, qui leur mesure l'espace, et sous le commandement suprême du *prote*, qui leur mesure le temps. Il ne leur est pas impossible, pourtant, de soigner leur copie, de surveiller leur traduction, de rechercher les termes propres. Ils ajouteront ainsi à leur rôle utile d'informateur le rôle plus utile encore de réformateur. Les rédacteurs du *Devoir* tiennent-ils toujours les séances de correction mutuelle que nous avons inaugurées en janvier 1910, à la belle époque où nous avions tous vingt ans... de moins qu'aujourd'hui?

LE CONSEIL SOUVERAIN A QUEBEC

Tableau de Charles Huot, terminé par MM. Charles Maillard et Ivan Neilson, directeurs des Beaux-Arts à Montréal et à Québec.

Au-dessus du trône de la chambre du Conseil Législatif, au Palais du Gouvernement de Québec, vient d'être installée la grande toile historique du regretté Charles Huot, représentant la première séance du Conseil Souverain, sous la domination française.

Ce tableau, commencé il y a déjà plusieurs années par le peintre québécois Charles Huot, n'avait pu être terminé entièrement par son auteur. Le complément de l'oeuvre a été confié aux deux directeurs de

nos Ecoles de Beaux-Arts de Québec et de Montréal, Messieurs Neilson et Maillard, après la mort de Charles Huot.

Cette scène historique rappelle la première séance du Conseil Souverain, le 18 septembre 1663, à 10 heures du matin. Au fauteuil présidentiel apparaît le Gouverneur français, M. de Mézy, représentant du Roi Louis XIV; à sa droite siège le premier chef spirituel de la colonie, Monseigneur François de Laval-Montmorency; à gauche du gouverneur, se tenant debout et portant un parchemin de grand format, M. Peuvret de Mesnu, greffier du Conseil, lisant les lettres patentes par lesquelles le Roi institue le Conseil Souverain en Nouvelle-France; puis, assis autour de la table, les gentilhommes et officiers du gouvernement colonial: Bourdon, procureur du Roi, D'Auteuil, Le Gardeur de Tilly, D'Amours, De Charny et De la Ferté; debout à l'intérieur, deux huissiers de la garde, et à la porte une sentinelle armée de la halberde.

Le Conseil Souverain siégeait alors au Château Saint-Louis situé sur le Cap de Québec, face aux jardins du Gouverneur.

Alphonse DESILETS.

N. B. — Peuvret de Mesnu fut propriétaire d'un fief considérable dans l'Ile d'Orléans.



Mlle Conchita PEREZ, AVIATRICE, a été élue Reine de Beauté de Madrid.

César Lembrumé voit le diable

Par J.-B. COTE.

César Lembrumé. — “Voleur : escroc : fripouille : fantôme défroqué”...

Rustique Surotin. — “Si c'est à moi que tu parles ainsi, Lembrumé, fais attention à ce que tu dis; j'pourrais bien t'faire ramasser, espèce de libre penseur mal fait.”

Lembrumé. — “Pourquoi n'es-tu pas resté avec ton ami Satan tandis que tu y étais? Je gage qu'il t'a trouvé trop crasse pour te garder avec lui. Il craignait que tu donnes de mauvais exemples à ses pensionnaires.”

Surotin. — “Ca n'te va pas de parler de surnaturel quand on sait que tu erois ni à Dieu ni à diable. Depuis quand es-tu converti?” *Narquois*. “As-tu eu des visions dernièrement.”

Lembrumé, furieux. — “Ca, c'est mon affaire; j'écrois quand ça m'plaira, et j'te dirai que des fantômes comme toi, j'les mets dans ma poche.”

Surotin. — “Tu n'étais pas aussi fanfaron q'ça il y a quelque temps quand tu as vu l'diable sur ton fenil.”

Lembrumé allait répliquer avec énergie quand l'entrée soudaine du juge de paix dans la salle, accompagné d'un sergent de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest rendit les deux hommes muets. Le juge, un homme d'âge mûr au maintien digne, s'assit devant son bureau en même temps que le gendarme déclarait la *cour ouverte* par la phrase traditionnelle : “Au nom du Roi” et appela : “Accusé Surotin, approchez”. L'interpellé vint se placer respectueusement en face du juge, qui se mit à lire lentement un papier qu'il tira de sa poche :

“Cesar Lembrumé, dit-il, cultivateur à Stony Creek, Province des Territoires du Nord-Ouest, déclare, après avoir prêté serment, que le 6 février 1901, à six heures du matin, Rustique Surotin, son voisin, aussi cultivateur, a conspiré sous forme d'esprit entouré de feu, censément être du feu de l'enfer, lequel brûlait sans consumer le dit Surotin; qu'il a nonobstant intimidé le dit Lembrumé au nom de Satan, lui a insidieusement troublé la conscience en se représentant comme mort, et que abusant de cette apparence surnaturelle, lui a subséquemment escroqué la somme de cent piastres, un veau, un gorêt, six poules et 50 minots de blé.”

La lecture de cette remarquable accusation terminée, il passa le document au gendarme en faisant de louables mais futiles efforts pour garder sa dignité :

“Accusé Surotin, ajouta-t-il, qu'avez-vous à dire pour votre défense?”

Surotin. — “Rien, Monsieur l'juge, excepté que j'suis pas coupable et que Cesar Lembrumé ici présent est un fameux coquin.”

Lembrumé, de sa place : — “Si j'suis un coquin, tu es un sinistre farceur, et s'il y a tant soit peu d'justice dans c'pays, j'espère que tu vas être enfermé pour dix ans pour avoir joué au revenant pour

m'frauder. Tu sais, j'y crois pas, moi, aux revenants et à tous les contes de ta grand'mère. On est éclairé aujourd'hui, non de chien.”

Surotin. — “En effet, t'as l'air d'un esprit fort. J'gage que si j'passais devant toi avec un drap blanc sur les épaules, je pourrais te faire payer les quarante piastres que tu dois à Côme Rossignol et que tu refuses de lui remettre.”

Lembrumé : — “J'ai une forte envie de t'mettre mon poing sur la figure, espèce d'hypocrite.”

Le gendarme, sanglé dans son uniforme d'une correction méticuleuse, écoutait placide, ne comprenant pas un seul mot de cette discussion, tandis que le juge de paix, amusé, laissait faire dans l'espoir de démêler la vérité dans tout ce débat. A la fin, comprenant de moins en moins, il perdit patience : “Lembrumé, dit-il avec humeur, arrivez au point et définissez vos griefs avec plus de clarté, si vous voulez qu'on vous écoute, sinon je vais immédiatement renvoyer votre plainte avec dépens comme étant non fondée.”

Lembrumé, radouci : — “Il me semble que c'est une affaire bien claire. Surotin m'a intimidé au moyen d'une mauvaise fumisterie. Il m'a soutiré de l'argent, des effets et des animaux; je veux être remboursé et je réclame contre lui une punition exemplaire.”

Le Juge. — “Votre accusation est plutôt vague. Avant de condamner l'accusé, la justice exige que vous fassiez une preuve, soit en faisant comparaître des témoins si vous en avez, ou en le questionnant vous-même.”

Lembrumé, déconcerté : — “Comment voulez-vous que j'en aie des témoins? Il n'y avait que lui et moi sur le fenil, et encore cette canaille-là était supposée n'être qu'un esprit. Et à six heures du matin, en février, on ne distingue pas grand chose”.

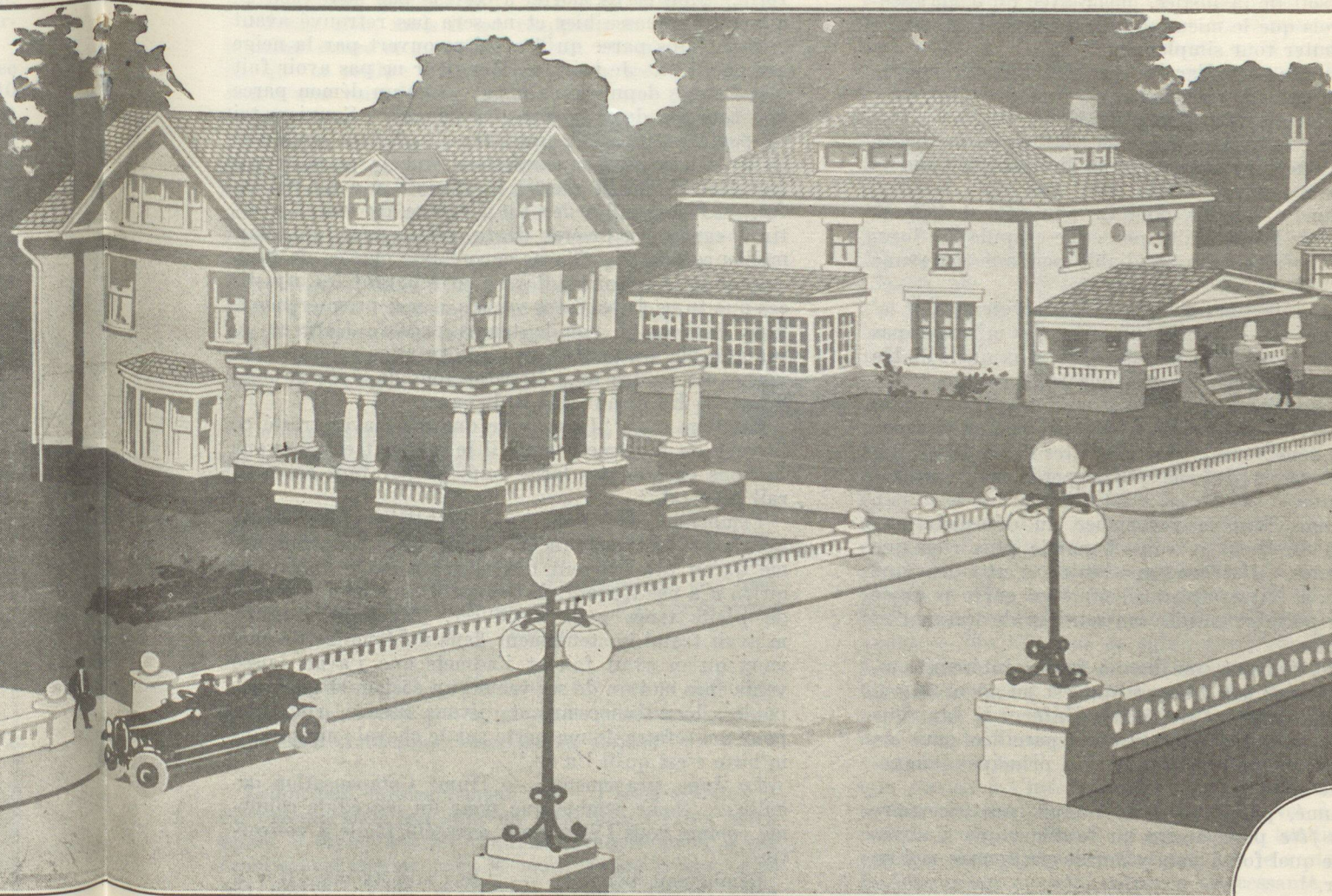
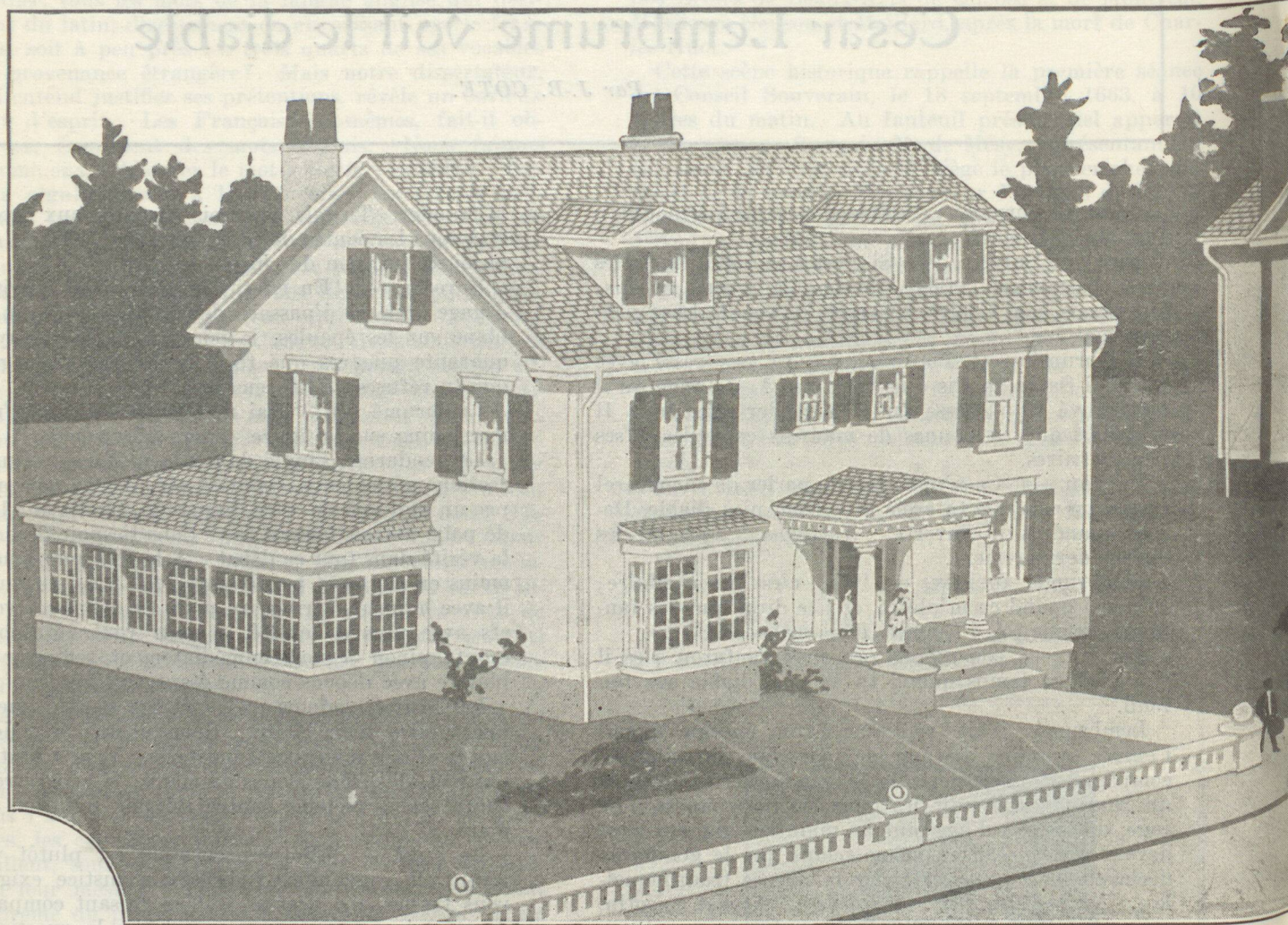
Le Juge. — “Vous n'avez pas pu nous dire encore ce que vous avez vu en fait de revenant. Tâchez de mettre un peu de lumière dans votre affaire et j'apprécierai s'il y a lieu de procéder avec la cause.”

Lembrumé avec emphase : — “Sans vous offenser, Votre Honneur, je ne crois pas à l'enfer.”

Le Juge : — “A votre aise, ça ne m'offense pas, mais je ne vois pas qu'est-ce que votre profession d'incrédulité vient faire ici.”

Lembrumé : — “Je veux dire que je n'y croyais pas avant de connaître la profondeur de la fourberie de l'accusé Surotin, mais j'ai eu la malchance d'y croire pendant un bout d'temps et c'est justement cet oubli de mes vieux principes qui fait que je suis forcé de venir réclamer justice aujourd'hui devant vous.” *Déclamant* : “J'ne erois plus maintenant qu'à la Justice immuable.”

Le Juge : — “Je suppose que les citoyens de l'enfer ne s'en porteront pas plus mal, mais encore une fois, je vous avertis que je ne comprends pas comment il se fait que votre scepticisme vous fasse ressentir



GENRE DE CONSTRUCTIONS SUR LE BOULEVARD DES ALLIES DANS LA VILLE DE QUEBEC

Le Boulevard des Alliés est situé dans un quartier de la Ville de Québec qui se développe le plus rapidement. Toutes personnes qui désirent se procurer un terrain à bâtir à Québec, devraient visiter cet endroit et se rendre compte de tous les avantages offerts, et considérer la valeur qu'auront dans un an ou deux, les terrains qu'on peut acheter maintenant à 50% de leur valeur actuelle.

Le prix de ces terrains sont actuellement de \$475.00 et plus; avec conditions de paiements des plus faciles.

Nous envoyons gratuitement le plan de cette subdivision, les conditions de vente, ainsi qu'un coupon d'une valeur de \$50.00 pour l'achat d'un terrain au Boulevard des Alliés.

S'adresser à :

EUDORE CARON,

Propriétaire,

41, Blvd des Alliés.

Tél. 2-1229

Rés. 2-6248J

— COUPON —

M. E. Caron,

41, Blvd des Alliés,
Québec.

Veillez m'envoyer gratuitement, sans obligation de ma part, le plan de la subdivision du Boulevard des Alliés, ainsi que le coupon tel qu'annoncé.

NOM

ADRESSE

une telle soif de la justice, même avec un J majuscule. Je crois que le mieux à faire pour en finir est de vous débouter tout simplement."

Lembrumé : — "J'arrive au fait, Votre Honneur; je vous en prie, écoutez-moi encore un petit peu avec patience et vous allez être édifié."

Le Juge : — "Je ne fais que ça, depuis une heure et tout ce que vous avez pu nous dire est que vous ne croyez pas à l'enfer."

Lembrumé : — "Ah, pour ça, non. C'est déjà assez de m'être laissé rouler par cette crapule de Surotin qui m'a fait croire au diable pendant toute une semaine..."

Le Juge, interrompant : — "Et maintenant?"

Lembrumé : — "Mille pétards, je m'ai laissé pas rouler deux fois, moi, vous savez; je veux que l'diable m'emporte si jamais j'y crois encore."

Rires dans l'assistance.

Le Juge : — "Plus vous déclamez et plus votre affaire est ténébreuse; vous me faites l'effet d'être un fameux farceur. Je vois que je perds mon temps à vous écouter."

Lembrumé, avec la véhémence du désespoir : — "Au nom de Dieu, je vous demande plus rien que cinq minutes. J'ai cru sans croire, c'est-à-dire que Surotin m'a fait croire qu'il était en enfer pour se payer ma poire et ensuite me soutirer de l'argent et des animaux."

Le Juge, flairant une bonne farce; intéressé : — "Vous soutenez que l'accusé qui est ici plein de vie vous a fait croire qu'il était en enfer. Il faut que vous ayez passé par une cuite dépareillée pour en venir là, si on tient compte de vos principes immuables sur ce sujet."

Lembrumé, piqué : — "Il n'était pas nécessaire d'être en fête pour croire au fantôme que j'ai vu. N'importe quel fou à jeun y aurait cru comme moi en plein jour."

Le Juge, riant : "Malgré tous vos principes, vous admettez avoir subi l'influence d'un fantôme?..."

Lembrumé : — "Ce fantôme-là, Votre Honneur, était en chair et en os comme vous et moi, sous l'aspect que j'vous dois, et la preuve en est qu'il m'a coûté cher pour un esprit."

Le Juge, incrédule : — "Vous êtes toujours positif que cet esprit n'était pas en bouteilles?"

Gaieté dans l'assistance.

Lembrumé : — "Au contraire; il était sur mon fenil."

Le Juge : — "Quelle mine avait-il et qu'est-ce qu'il faisait là?"

Lembrumé : — "Il m'attendait. C'était un grand esprit enveloppé dans une sorte de linceul transparent avec du vert et du jaune tout autour de la tête, et il paraissait tout en feu sans flamber cependant. J'm'en cache pas de l'dire, il était effrayant à voir, Votre Honneur, et malgré le froid qu'il faisait, j'ai senti en l'apercevant un courant chaud me descendre dans l'dos jusque dans les jambes ni plus ni moins que si j'les avais eues dans l'eau bouillante."

Le Juge, narquois : — "En effet, ça devait être épeurant. Avez-vous conversé avec?"

Lembrumé : — "C'est justement ça qui m'enrage. S'il avait tenu sa gueule fermée, je m'aurais pas laissée emplir comme une cruche. Citant — "Lembrumé, qu'il dit d'une voix qui semblait venir du fond d'un puits, j'suis l'âme de ton voisin Rustique Su-

rotin. Mon corps mortel a été tué par mon fusil en allant à la chasse hier et ne sera pas retrouvé avant le printemps parce qu'il a été recouvert par la neige qui poudrait. Je suis en enfer pour ne pas avoir fait mes Pâques depuis cinq ans et j'suis un démon parce que tous les damnés sont des démons. Souviens-toi du pacte qu'on a fait ensemble. — Il faut vous dire qu'on s'était juré mutuellement que le premier qui mourrait viendrait avertir l'autre s'il y avait un enfer. — J'ai reçu l'ordre, dit-il encore, de venir t'avertir à cause des prières de ta vieille mère qui était meilleure que toi. Tu as encore une chance de t'exempter du feu qui me dévore en réparant les injustices que tu as faites à tes voisins, à moi premièrement, mais dépêche-toi car le temps presse : l'argent, le veau, le blé, les poules, etc., que tu m'as volées crient vengeance contre toi. Restitue tout de suite aujourd'hui. — En disant cela il disparut."

Le Juge : — "Je suppose que vous avez traité ce farceur de fantôme comme il le méritait et que vous ne vous en êtes pas laissé imposer par tout cet attirail théâtral."

Lembrumé, conciliant : — "Bien, j'veux être franc avec vous, Votre Honneur. Vous savez par vous-même qu'on fait souvent des marchés entre voisins et qu'on n'a pas toujours le dessus, il faut bien se servir de petits trucs pour s'égaliser. Rustique Surotin m'avait traité honteusement dans un échange de chevaux qu'on avait fait et j'admets que j'avais laissé venir chez moi un de ses veaux, un cochon et quelques poules, bien innocemment, j'vous assure, rien que pour me refaire de ma perte sur le cheval; mais c'qui m'bitte c'est qu'il l'a su."

Le Juge, gravement : — "Hum! Compensation occulte... Il me semble que pour un incrédule confirmé comme vous l'êtes, vous avez été facile à convertir."

Lembrumé, penaud : — "Je l'admets mais il y a une autre circonstance qui a beaucoup contribué à donner une apparence de véracité à son stratagème. On avait coutume le soir de discuter de l'enfer ensemble; lui soutenait qu'il y en avait un, et moi qu'il n'y en avait pas. La semaine avant son supposé décès, on a eu une plus forte discussion que de coutume. Comme il était impossible de s'entendre, on fit l'arrangement dont je vous ai parlé tantôt, à savoir que le premier qui mourrait viendrait avertir l'autre. Je vois à c't'heure que tout ça était un piège pour me prendre."

Le Juge : — "Avez-vous fait c'que le fantôme vous a commandé?"

Lembrumé : — "Je n'ai eu garde de lui désobéir. Ses avertissements étaient trop terribles. Je remis les animaux et le blé à sa femme, le jour même."

Le Juge, sévère : — "Alors de quoi vous plaignez-vous? Vous n'avez fait que restituer du bien qui ne vous appartenait pas."

Lembrumé : — "Je n'en disconviens pas jusqu'à un certain point, Votre Honneur, mais vous n'trouvez pas que c'est illégal d'employer des moyens aussi bêtes pour tromper un homme sans méfiance?"

Le Juge : — "La légalité des moyens n'est pas en cause, mais vous admettez en toute justice que vous méritiez largement ce qui vous est arrivé. Estimez-vous chanceux que Surotin ne vous fasse pas arrêter pour vol avec effraction."

Lembrumé, déconcerté : “S’il s’en était tenu là j’n’dirais rien, mais il est réapparu le lendemain à la même heure et au même endroit, encore plus terrible que la veille : “Excrément de la terre, qu’il me cria d’une voix féroce, comment ! tu n’as pas encore fini de réparer toutes les injustices que tu as faites ? Tu vas porter tout de suite à ma veuve la somme de cent piastres que tu me devais de mon vivant. Je descends ce soir dans le sixième tréfonds de l’enfer pour assister au grand conseil présidé par Asmodée lui-même et recevoir ensuite tous les pouvoirs du trente-troisième degré qu’un démon gradé doit avoir. Je reviendrai dans trois jours bien armé et puissant, et si tu as eu l’audace de me désobéir, je te préviens que tu disparaîtras pour toujours. Je ne serai pas seul ; nous serons plusieurs. On n’a pas le pouvoir de t’ôter la vie, mais on peut faire pire que ça.”

Le Juge, sarcastique : — “Et vous avez payé comme un vulgaire croyant ?”

Lembrumé, tristement : — “J’avoue, Votre Honneur, que sous l’effet du saisissement, j’ai porté l’argent tout de suite à Mme Surotin. Elle avait, comme on dirait, l’air de m’attendre et ne semblait pas trop triste de la disparition de son mari. J’ai pensé après qu’elle devait être dans le comptot.”

Le Juge : — “Ça m’a tout l’air encore une fois que vous n’avez eu que ce que vous méritiez. Le fantôme est-il venu vous remercier au moins ?”

Lembrumé, misérablement : — “J’veus crois qu’il est revenu, mais pas pour me remercier. Trois jours après, il était chez lui vaquant tranquillement à ses occupations comme vous et moi, comme si rien n’était arrivé. Vous m’croirez si vous voulez, mais quand j’ai voulu lui reprocher sa fraude, il a fait semblant d’pas comprendre et m’a dit que j’avais bu un coup de trop. J’ai failli en faire une maladie, Votre Honneur. J’ai été tellement ébranlé par le choc nerveux que j’dormais plus, j’mangeais plus, c’est un mal pour un bien qu’il n’est pas mort.”

Le Juge : — “Accusé Rustique Surotin, dites-nous donc votre version de l’affaire à présent.”

Surotin : — “Je déclare, Votre Honneur que Lembrumé ne vous a avoué qu’une partie de la vérité : il ne vous a pas dit que s’il ne croit pas à l’existence de l’autre monde, c’est afin de pouvoir voler plus à son aise. Comme ça sa conscience ne l’embête pas. Il ne s’était pas contenté de me voler des animaux et divers effets, il avait réussi à m’entortiller si bien que je lui avais avancé de l’argent par petits montants de cinq et dix piastres à la fois. Quand j’suis venu à l’connaitre, j’ai voulu m’faire remettre au moins mon argent. Il m’a ri au nez : “Le diable va te chauffer pour ça, Cesar, que j’lui dis.” Cela le fit rire plus fort. — Ton diable, il n’est pas dangereux, dit-il ; tout ça, c’est des contes pour effrayer les imbéciles. — Je commençais à considérer mon argent comme perdu quand il m’est venu une inspiration lumineuse et je lui ai joué le tour qu’il vient de raconter et qui lui fait si mal au coeur, seulement il a

oublié quelques détails qui valent la peine d’être connus ; quand je lui ai annoncé solennellement que j’étais le diable, il fut si épouvanté qu’il tomba à genoux les mains jointes. — Je vous en prie, Monsieur l’diable, qu’il dit d’une voix tremblante, ne m’faites pas de mal ; j’suis un pauvre homme et j’veus promets de n’plus voler personne. — Ca, c’est ton affaire, que j’répondis, j’suis pas sorti d’l’enfer pour te convertir. Ça nous plaît là-bas que tu restes voleur et coquin comme tu es. Seulement ne vole plus chez moi. — Qu’est-ce que c’est qu’veus voulez, mon bon Monsieur Satan ? dit-il rendu au dernier degré de l’épouvante. — Quand j’ai vu qu’ça prenait si bien, j’ai décidé de pousser l’affaire jusqu’au bout et le lendemain je revenais. L’effet fut saisissant. J’avais cependant fait un peu de variété dans mon accoutrement en ajoutant du jaune et du noir à mes voiles. — “Approche ici, mauvais vivant que j’lui dis d’un ton impérieux. Ta vilaine carcasse n’en a pas pour longtemps avant de venir griller avec nous. — S’il vous plaît, Monsieur l’démon, parvint-il à articuler avec difficulté, tandis que je lui entendait claquer les dents dans la bouche, permettez-moi de garder mon chapelet à la main. — Ton chapelet m’fait pas peur, que j’répondis, approche tout de suite ou je vais envoyer un de mes compagnons te chercher. — Il fit quelques pas en avant et s’arrêta glacé d’épouvante. — Tu vas tout de suite, que j’lui dis, porter à ma femme la somme de cent piastres que j’t’ai prêtée d’mou vivant. Tu t’en rappelles bien, et je t’avertis que si tu m’désobéis, tu vas danser, je reviendrai voir dans trois jours avec une bande de mes amis, et malheur à toi.” — J’éteignis les torches électriques que j’avais à l’intérieur des voiles transparents qui m’enveloppaient et je l’entendis se sauver à la maison de toute la vitesse de ses jambes, tandis que je rentrais tranquillement chez moi où je restai caché. Le jour même de cette entrevue intéressante, je le vis venir, de la fenêtre où je me tenais en observation. Il entra discrètement dans la cuisine et déposa cent piastres sur la table sans dire un mot à ma femme et s’en retourna de même. Voilà Votre Honneur toute l’affaire telle qu’elle s’est passée.”

Lembrumé, furieux : montrant le poing à Surotin : — “Ah, si j’avais su...”

Le Juge : “Vous m’avez l’air de deux fameux farceurs et je ne sais pas ce qui me retient de vous envoyer tous les deux passer un mois à l’ombre. En tous cas, je vous laisse sous sentence suspendue. S’il survient la moindre plainte de malhonnêteté contre vous, Cesar Lembrumé, j’enverrai la police montée vous chercher. Et quant à vous, Rustique Surotin, si j’entends parler de fantôme ou même du moindre petit feu follet chez vous, vous irez réfléchir en prison sur les inconvénients qu’il peut y avoir à singer Satan, même pour faire restituer un voleur. Rappelez-vous qu’il y a des cours de justice établies pour cela et vous n’avez pas le droit de vous substituer à elles. La séance est levée.”

L'Alerte

Extrait d'un ouvrage intitulé "La Robe-Noire" et qui est la vie romancée du Père François de Crespieul, missionnaire jésuite du Domaine du Roi à la fin du 18ème siècle, par Damase Potvin.

“Mon Père, Ignace Sketchtis se meurt, il était temps que tu arrives.”

Au débarqué du canot, une vieille femme, claudiquant, entraînait le missionnaire vers le sommet du plateau.

La population de la bourgade s'était massée sur le rivage pour saluer la Robe Noire mais, par respect pour la mort que l'on venait d'annoncer, prochaine, la foule garda le silence.

Le Père et la squaw, enfonçant à chaque pas dans l'eau croupie et la vase, arrivèrent à la lisière de la forêt et pénétrèrent dans une cabane sordide. L'homme gisait, terré au fond du taudis d'écorce. Il avait un vaste front de pierre, des traits taillés comme à coup de tomawaek, une face couleur de terre cuite à tous les soleils, des yeux vifs, clignotant comme des lampes près de s'éteindre, mais doux, enfoncés dans le nid des sourcils où nichaient visiblement une tendre fraîcheur d'âme. Une violente fièvre le dévorait. La joie illumina son visage quand il vit entrer le missionnaire :

“Père, je t'attendais pour mourir. Je suis bien content. J'ai des péchés à me faire pardonner.”

Le missionnaire le confessa, le consola. Il lui promit qu'il reviendrait, le lendemain matin, lui apporter le Viatique, l'assurant qu'il vivrait jusque là.

Le malade ferma à demi les yeux et murmura : “Kisakilitin, Jesu, ago 8e an serimtis8am.” — “Je vous aime bien, Jésus, c'est pourquoi je me repens de vous avoir offensé.”

Le Père de Crespieul sortit. La foule l'attendait dehors. Partout sur son passage, il fut happé. Des femmes se prosternèrent devant lui, implorant sa bénédiction. Des hommes jetaient sur son chemin des rameaux de sapin et de mélèze. Quelques malades qui, effondrés, attendaient de lui la guérison, cherchaient à toucher le bord de sa soutane. Il voyait, ardemment fixés sur lui, leurs grands yeux épuisés, seuls points qui remuaient dans ces faces ravagées. On lui présenta des nouveaux-nés qu'il bénit et promit de baptiser le lendemain. Une femme arriva en courant qui se jeta à ses pieds :

“Père, Louis Kestabistichit n'est donc pas venu avec toi?...”

C'était la femme du chef montagnais parti à la guerre. Deux enfants s'accrochaient à la couverture qui l'enveloppait. Elle en portait un troisième sur son dos.

Le Père lui raconta le départ de son homme : “C'est un grand chef”, dit-il. Elle ne se lamenta pas. Elle dit simplement : “Louis Kestabistichit est le plus brave de tous les capitaines montagnais.”

Parvenu dans une clairière du taillis, près d'une grande cabane de bois rond qui était la chapelle de la mission, le Père s'arrêta. Il promena un long regard

sur la pauvre bourgade, agglomération de cases coniques faites de bouleau, au milieu desquelles les lucurs d'un grand feu luttèrent avec la lune qui montait à l'horizon. Des taches bleues et jaunes vacillaient sur les faces bronzées. Autour de lui les cabanes étaient rongées comme des os, ravagées à un point dont on ne pouvait se faire une idée que sur place, au milieu de leur boue et de leur écroulement. A ses pieds la foule se masse, durs visages à profil d'épervier, figures stupides, épaisses et grêlées, hilarités de faces jaunes. Brutal grouillement d'où montent des odeurs de boue, de suint, de sang, de boucane et d'excrément. La brise de la nuit chasse tant bien que mal toutes ces lourdes émanations. A la porte des tentes, des quartiers de viande ont l'air là, plus bestial qu'ailleurs. Les bats sont plus immondes. La fumée du feu et celle des cabanes prend à la gorge.

Le missionnaire parla. Une esquisse de sermon très court, très clair, en peu de mots. Un tout petit catéchisme des principales vérités éternelles. N'ayant appris, jusque là, des dialectes montagnais que juste ce qu'il fallait pour comprendre et se faire entendre, il n'aurait pu quand bien même il l'eût voulu, user d'artifices oratoires. Il resta dehors malgré le froid du crépuscule, parce qu'il y a plus de place, dehors, et que la vraie, la belle prédication se fait surtout sous le ciel, au grand air, dans le vent qui la développe, la porte au loin par dessus les forêts, dans les plaines où elle germe.

Après son sermon, le Père s'entretint avec ses chers catéchumènes qui lui racontèrent leur vie depuis sa dernière visite, les faits et gestes de la tribu, dans la bourgade et à la chasse, au sein des forêts du nord.

C'était une lamentable chronique de mortalités qui disait la misère de ces pauvres gens mais qui était consolante, somme toute, pour le coeur du missionnaire qui s'apercevait que les premières poignées de grain de son évangélisation étaient tombées en bonne terre...

“Père, racontait Barbe Tchochik, une bienfaitrice de la mission, celle qui avait amené le missionnaire auprès d'Ignace Sketchtis mourant”, Père, Jean Kinochen est mort à la dernière naissance des feuilles, près de Peokoagamy. Il s'est écrié en mourant : “Oh! que je voudrais me confesser au Père, j'ai un vrai repentir de mes péchés.” La vieille femme conta que Jean Kinochen, quelques semaines avant sa mort, avait porté sur ses épaules pendant vingt lieues son fils âgé de vingt-et-un ans, afin qu'il mourut près des siens à Métabetchouan.

“Marie Slavischit est morte, elle aussi, Père”, raconta une autre femme. “Elle a succombé à la fièvre dans le bois du Lac-à-la-Croix. Mon mari, Augustin Kinichi l'a assisté. Elle récitait son rosaire

et disait : "Saskoch niga mergasin". — "Je vais me réjouir dans le ciel."

On raconta aussi au Père la mort d'un enfant algonquin mortellement blessé par un ours dans la forêt. Il avait dit à son père en mourant : "Ekakateritako, chai Saskoch niga mergasin Kigaiamihit gana8an". — "Pourquoi vous affliger, je vais maintenant au ciel et je prierai pour vous."

On lui apprit également la mort de Maurice Manitou, Papinachois, capitaine très pieux; de Marie Labanaki, morte en donnant naissance à un enfant qu'elle pria de faire baptiser à la première visite du missionnaire.

En effet, on lui apporta cet enfant et trois autres qui étaient nés ici et là, dans les forêts de Kénogamy et de Koushpagan, depuis Cheg8timy jusqu'à Peoko8gamy, et que l'on avait amenés à la mission sachant que le missionnaire viendrait là tout d'abord.

Le Père était ému de tous ces actes de piété et de foi si sincère.

Comme la mort avait fauché parmi ses chères ouailles! Mais que ces départs éternels étaient tout de même consolants! Quels motifs de persévérance dans la rude montée entreprise!

Les hommes lui racontèrent leurs courses, leurs chasses jusqu'à Nekouban, là-bas, à la ligne de faite, où ils avaient échangé leurs fourrures à la foire qui s'y tenait chaque printemps. Ils lui dirent la mort pénible d'un capitaine Mistassin qui avait poursuivi un ours pendant tout un jour et que la bête, rendue furieuse s'étant retournée contre lui, avait attaqué puis dévoré : "Père, disaient-ils", cet homme n'avait pas reçu la grâce. Il nous avait déjà dit cependant qu'il désirait te voir. Est-il allé au ciel?

"Oui, je l'espère", répondit le missionnaire, "ses intentions étaient pures, elles l'ont sauvé."

Ils parlèrent longtemps ainsi, comme en sourdine, dans la sérénité de la soirée, dans le calme enveloppant de l'ombre qui invite aux expansions. Ils parlaient encore quand la lune, ronde, brillante, ayant franchi la ligne dentelée des montagnes, se balançait dans une gloire dorée au-dessus de la bourgade. Aussitôt, les boquetaux de sapins se détachèrent comme des îles dans la mer grise des taillis qui semblaient, au loin, comme des fils de la Vierge. L'eau de la rivière scintillait et frissonnait comme une chose vivante. Le monde se drapa dans la toile bleuâtre et raide de la nuit d'automne. Tout près, l'on entendait gronder la fureur des eaux torrentielles de la chute de la rivière Cheg8timy. Des chiens aboyaient ici et là à travers la bourgade. Quelques ombres glissaient d'un wigwam à l'autre...

"Lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages." C'est ainsi que le Père Paul LeJeune, le premier missionnaire jésuite qui ait remonté le Saguenay jusqu'à sa source, a désigné Cheg8timy. Le plateau sur lequel se tasse la bourgade était un rocher plat de granit syénitique qui dominait un canal étroit dans lequel se précipitait une chute de cinquante pieds de hauteur et dont l'eau s'éroulait dans un bassin qui formait partie d'un havre alimenté par la rivière Saguenay. Quand les eaux de la rivière, venant des profondeurs inconnues du nord, avaient, en bouillonnant, rempli une vaste combe qui s'étendait au-dessus de la cataracte, elles débordaient puis se mettaient à bondir, se précipitant en cascades de neige au milieu

d'un formidable grondement. Et, après les masses d'écume, une lente coulée d'eau parmi les rocs éboulés disparaissait sous des enchevêtrements de larges ramilles de saules et de sureaux dont le feuillage, sous l'impalpable poussière d'eau venue de la cascade, semblait toujours mouillé de pluie. Dans cette gorge sauvage se célébrait continuellement la fête étrange du mariage des eaux et des rochers.

Le Père de Crespieul, lorsqu'il y vint pour la première fois, aimait à errer au bord de ces gouffres, s'attardant en certains coins où il méditait et priait. Il préférait une petite grotte qui, les jours de grand vent et de pluie, l'abritait en tête-à-tête avec son bréviaire.

La mission de Cheg8timy, au temps du Père de Crespieul, se confondait avec celle de Tado8sac dont elle était comme une filiale. Jusqu'en 1876, elle n'était à bien dire qu'un lieu de rendez-vous où se rassemblaient les sauvages au retour de leur chasse, et un poste à l'usage des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Une petite chapelle en bois rond y fut construite et où vinrent dire la messe les Pères Paul LeJeune, Claude Dablon, Jean DeQueen, avant le Père de Crespieul. C'était une cabane plus grande et plus solide que les autres.

Un peu plus tard, en 1676, le Père de Crespieul lui-même prendra possession d'une autre chapelle de trente pieds de longueur et qu'il réussit à faire bâtir aux frais de Sieur Charles Bazire, procureur général des affaires du Roy en la Nouvelle-France. Cette chapelle en pièces de bois équarri fut terminée le 27 septembre 1677, par René Pasquier et Olivier Gagné, menuisiers. "Sumptibus et expansis Domini Caroli Basire et barbororum nostrorum", écrira le Père de Crespieul dans les registres d'alors. Elle fut dédiée à Saint-François-Xavier. Plus tard encore, le missionnaire, n'ayant pas de résidence, on lui aménagea un étroit appenti attenant à la chapelle. En 1683, les messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson firent cadeau à la mission d'une petite maison qu'ils possédaient. Le Père de Crespieul en prit possession et la dédia à Saint-Nicholas. Ce fut le premier presbytère de Cheg8timy.

Mais en 1673, le presbytère de notre missionnaire c'était cette sauvage petite grotte des bords de la cataracte où il aimait à s'enfermer. C'est là qu'il se trouvait le lendemain matin de son arrivée à Cheg8timy. Il faisait froid, ce matin de fin d'octobre, et le missionnaire s'était enveloppé dans l'ample peau d'ours qui était sa couverture de voyage. Profitant de quelques heures de tranquillité, il était venu là réciter les prières de son bréviaire.

De bonne heure, au tout petit matin, il avait célébré sa messe dans la rustique chapelle de la mission et avait éprouvé de grandes consolations en voyant le misérable temple rempli de fidèles. Il avait, auparavant, passé une bonne heure à confesser et, après la messe, il avait baptisé quatre enfants et deux adultes. Ensuite, il avait fait à travers la bourgade, la visite des malades. Il était allé voir, une seconde fois, Ignace Sket8htis qui ne verrait pas la fin du jour. C'était à son intention qu'il récitait les prières de son bréviaire.

Une petite brume grise estompait les contours du plateau et embuait l'horizon. La bourgade était sonore comme une chambre vide. La gelée de la nuit avait grillé ce qui restait de feuilles aux arbustes...

Le soleil a réussi à percer la brume d'en haut. C'est maintenant la promesse d'une belle journée d'arrière-automne dont le rayonnement tempère la morosité du paysage que le Père a sous les yeux : la chute encaissée dans ses sombres murailles de roc où chaque fissure, chaque escarpement portait un maigre arbuste plaqué contre la pierre. Quand un nuage passait sur le soleil déjà haut, une ombre mauve et sépulcrale enveloppait la masse d'eau écumante, qui semblait ainsi plus blanche. La voix mugissante du torrent roulait une incessante plainte.

Du côté de la bourgade, à flanc de coteau, le paysage était plus léger, plus aéré. Des fumées s'élevaient ici et là. Tout était silencieux. Parfois, l'on voyait une femme descendre au bord de la rivière et y puiser de l'eau dans une outre de peau qu'elle portait campée sur sa tête. Une autre ramassait du bois mort sur les rochers. Sur la grève, des hommes rudaubaient des canots d'écorce. Des enfants se poursuivaient à travers les taillis aux reflets métalliques, brillants comme une étoffe dorée, et un chien se mêlait à eux en aboyant rageusement. Un peu de vent se balançait à la cime des arbres et faisait courir dans le ciel pâle de légers nuages blancs. Au bas de la pente qui dévalait vers la baie, des petits bouleaux aux lignes fantasmagoriques, effeuillés, ressemblaient à des cierges affaîsés.

Ce jour-là était le 27 octobre. Le Père de Crespieul, selon l'excellente méthode de la vie religieuse, avait l'habitude, le matin, de rigoureusement ordonner sa journée et même les jours suivants. Il est vrai que dès le début de son apostolat dans le "Domaine du Roy", il avait quelque peu laissé ce soin à la Providence. Trop d'imprévus assaillaient ses jours. N'importe, la vieille et pieuse habitude était fortement enracinée. Après la récitation de son office du matin, il médita pendant quelques minutes sur le travail des jours qui allaient suivre.

Pour l'instant, le Père de Crespieul avait décidé qu'il resterait à Cheg8timy jusqu'au lendemain de la Toussaint, après quoi, il se mettrait en route pour le Lac Peokoa8amy en suivant la voie tracée par le Père Jean DeQueen en 1647 : la rivière Cheg8timy, le lac Kinogaming, la rivière Koushpaganish qui conduît au lac plat où il passerait l'hiver à la mission de Saint-Charles-sur-Métabetchouan.

Les sauvages de la bourgade de Cheg8timy, d'ailleurs, avaient attendu sa visite pour se disperser ensuite dans les forêts d'où ils ne reviendraient qu'au printemps. Plusieurs familles devaient l'accompagner à Peok8gamy.

Au lac, le Père savait que le travail ne manquait point. Il avait même l'intention de pousser aussi loin que possible au nord-est et de se rendre jusqu'à la ligne de faite, au portage des eaux où il savait qu'il rencontrerait de nombreuses familles d'Algonquins, de Mistassins, de Montagnais, d'Outabibecs et de Papinachois qui faisaient la chasse dans ce lointain territoire et se tenaient à la fin de l'hiver dans les parages de la foire aux fourrures de Nékouban... Et puis, le Père de Crespieul aurait bien voulu commencer, au printemps, la construction de la chapelle qu'il rêvait, à Métabetchouan, depuis sa première visite en 1671...

Mais on verrait dans le temps.

Il y a tout un hiver d'ici là. Et cet hiver sera

rude, prévoyait-on dans la bourgade. La veille, on lui avait dit que les écureuils, ramassaient au creux des vieux troncs d'énormes quantités de noisettes sauvages dont ils dégarnissaient les coudiers, que les ours ne se pressaient pas de se terrer dans leurs "waches" pour le sommeil prolongé de la métamorphose, et que, d'ailleurs, à un automne doux et tardif succédait généralement un hiver long et rigoureux.

L'on semblait être pourtant encore loin des tempêtes hivernales. Ce jour-là était d'une douceur de rêve encore que tout dans la forêt avait pris la teinte neutre et effacée des agonies et des déclinis. La mélancolie de la saison, cet adieu en sourdine des choses, était plein de charmes sous les rayons d'un soleil qui s'efforçait visiblement de rester jeune. Les arbres du taillis, comme une dentelle de bois fin, heurtaient, sous un souffle léger, les uns aux autres, leurs maigres branches, et le murmure des feuilles tombées et sèches que la brise remuait, semblait plutôt un discret éclat de rire qu'un soupir d'agonie. A la lisière de la forêt, des arbres s'étaient comme revêtus de velours rouge, d'autres de soie mauve, teintés des premiers froids. Un ciel sans nuages mirait son azur, pour le moment, dans les eaux de la rivière et de la baie. Au-dessus des crêtes de la rive nord, flottait une lumière bleuâtre. Le matin, il y avait eu des rougeurs de braise qui s'étaient propagées comme un incendie sur tout l'horizon. Il y avait de par le monde comme une jeunesse prolongée de la nature...

Ignace Sketchtis mourut alors que le crépuscule s'amassait dans les fourrés. Le soleil alors n'était plus qu'un énorme disque qui glissait lentement derrière les grands bois noirs.

Aussitôt un silence lourd et douloureux pesa sur la bourgade. La mort porte en elle tant de majesté qu'elle est capable d'agrandir, un instant, d'une façon inattendue, les plus humbles scènes, dès que son ombre apparaît. La bourgade entière se revêtit d'un calme étrangement douloureux, enveloppant les cœurs. Une grande tristesse s'emparait des âmes au fond desquelles il y avait à côté de la douleur présente, comme de sombres pressentiments. Bientôt, dans le calme lourd de ce soir de deuil, l'on n'entendit plus que les plaintes assourdies et implorantes des femmes dans la cabane du mort. Cette plainte angoissée se répandait, comme des hurlements, parmi les taillis embrumés du plateau. Elle tombait sur la grève en gémissements...

Alors, comme le globe rouge du soleil allait basculer, des voliers de corneilles et de barnaches vinrent du nord, filant vers le sud. Ces oiseaux tournoyèrent au-dessus de la bourgade. Ils s'abaissaient en masses compactes et c'était comme si, soudain, un coin du ciel, s'était couvert de traînées de suie. Ils tournoyèrent longtemps en coassant et en piaillant et, telle une nuée de feuilles mortes arrachées par la bourrasque, ces oiseaux s'abattirent enfin, sur la forêt, s'acrochant au sommet des grands pins, garnissant les sapins et les mélèzes, partout où ils avaient décidé de passer la nuit.

Encore une fois, l'hiver sera rude...

Ignace Sketchtis était un des capitaines les plus estimés de la tribu montagnaise. Il avait de l'esprit, la prudence du renard et la sagesse des vieillards. Il s'était fait aimer de tous à cause de sa modestie et de sa piété. Il servit de guide au Père Charles Albnel dans son voyage au nord en 1671. L'année sui-

vante, il passa tout un hiver avec le Père Jean-Baptiste Boucher au lac Peok8agamy. Il avait perdu un à un tous les siens. Sa famille s'éteignait avec lui. Il avait vu la neige couvrir trente-six fois la terre quand, lui aussi, il s'en alla au pays de la chasse éternelle.

L'aube du 28 trouva la bourgade en émoi. Aux petites heures, deux chasseurs outabitibaes étaient arrivés venant du Nord. Ils racontèrent que l'épouvante régnait dans toute l'étendue du pays d'en haut, qu'un meurtre avait été commis à Peok8agamy par des éclaireurs iroquois et qu'une forte armée des Cinq Nations était en marche, venant des Grands Laes, avec l'intention de faire le sac de tout le pays des Atikamènes puis de descendre jusqu'au Saguenay pour ruiner le territoire des Montagnais, des Papinachois et des Algonquins. Ils ajoutèrent que tous les sauvages disséminés dans les forêts comprises entre le lac Peok8gamy et Cheg8timy, s'étaient fortifiés à la tête du lac Kinougamiou où ils attendaient les événements. Des éclaireurs étaient partis du côté de la Ouiatchouan, au nord-est de Peok8agamy, pour s'assurer de la nouvelle de l'invasion. Au camp du lac Kinougamiou on souhaitait beaucoup l'arrivée du missionnaire.

Ces trois Outabitibaes étaient en route depuis plusieurs semaines et ils venaient de la ligne du portage

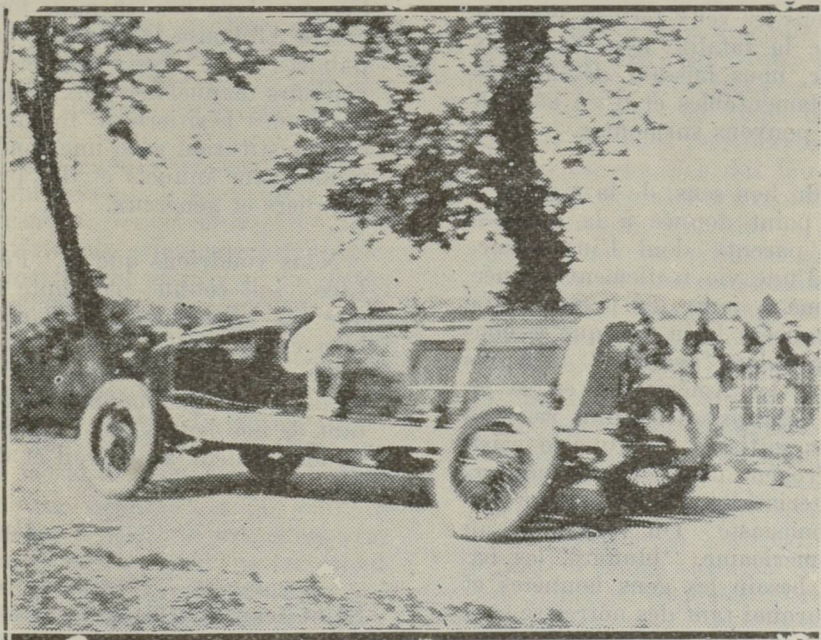
des eaux. Ils avaient dessein de se rendre sur la côte nord du Saint-Laurent. Ils apprirent au Père de Crespieul que loin, au nord, dans la vallée de la Manaouan, ils avaient rencontré le Père Charles Albanel qui leur avait enseigné les premières vérités de la religion ainsi qu'à plusieurs de leurs frères. Le Père Charles Albanel était alors en route pour son deuxième voyage vers la Baie d'Hudson où il songeait à établir une église parmi les sauvages de cette région, qu'il avait commencé à instruire.

Les nouvelles rapportées par les Outabitibaes, on le conçoit, jetèrent la consternation dans toute la bourgade. Les capitaines ordonnèrent de lever les cabanes et de partir pour le camp fortifié de la tête du Kinougamiou. On résolut, cependant, de ne se mettre en marche que le lendemain matin en même temps que partiraient pour Tadoussac ceux qui avaient amené le missionnaire, excepté Tékoherimat et Nicholas Peltier.

Le soir, il y eut festin en l'honneur des Français et pour honorer les mânes d'Ignace Sketchtis que l'on avait enterré durant le jour dans le petit cimetière attendant à la chapelle et déjà constellé de croix noires.

L'on mangea et l'on dansa tard dans la nuit. La lune, comme un soleil livide, était parvenue très haut dans les espaces célestes criblés d'étoiles quand la "tabagie" prit fin.

EN FRANCE



La journée des records à Arpagon. Un passage de Michel DORE qui a battu le record du monde.

P R É V O I R

Observateurs réfléchis des coutumes et des faits qui marquent l'existence de leurs contemporains, les économistes sont en quelque sorte des philosophes, dont la sagesse est pétrie d'expérience, de connaissances précises et de logique éclairée. Par leurs études, ils sont entrés dans l'intimité des générations précédentes; ils ont connu leurs modes de vivre, leurs moyens de subsistance, leurs vertus morales et sociales et le secret de leur sérénité d'esprit. Les ancêtres dont nous sommes descendus sont trop vite oubliés. Ils seraient pour tous leurs héritiers des maîtres de sage conduite et des exemples de bon sens, si seulement nous savions et voulions remonter de temps en temps jusqu'à eux.

Des économistes éminents et des philosophes de la science sociale et politique, De Tocqueville, LeRoy-Beaulieu et Charles Antoine, en France, puis Errol Bouchette, Edouard Montpetit et Olivar Asselin, au Canada, confirment de tout leur enseignement la valeur des leçons que l'histoire nous fournit et que l'économie politique actuelle ne saurait dédaigner.

Mais les idées modernes, comme un torrent, nous entraînent. Nous sommes perdus dans le tumulte et dans la brume du progrès matériel, et comme affolés par cette force aveugle. N'ayant pas pris l'habitude de prévoir dès le départ, je veux dire dès l'enfance et la jeunesse, nous courons les yeux fermés, vers l'avenir. Et les écueils de la fatalité nous frappent, souvent avant l'âge mûr, nous laissant désemparés, en face de catastrophes lamentables et d'un affaissement moral que nous ne pouvons surmonter.

C'est que l'éducation du bon sens, de la mesure et de la prévoyance n'est point donnée à la jeunesse contemporaine par des parents dont l'insouciance s'accommode trop bien d'une vie facilement gagnée. L'idéal courant se résume à jouir du présent. Le "carpe diem" du vieux poète latin manque à nouveau la décadence des peuples "avancés". "Après nous le déluge", répètent les Américains, en se jetant à tord-cou dans les entreprises les plus risquées et les plus extravagantes sottises. Le funeste voisinage, et le mélange hétérogène des éléments qui forment cette nation de matérialistes, éblouissent un instant notre jeunesse enthousiaste. On veut vivre au Canada à la manière américaine, "bluffer" les badauds et "jumper" au besoin les gens honnêtes et sans méfiance. C'est pourquoy tant des nôtres se sont laissés ruiner pour s'être rendus aux arguments et tromperies d'audacieux solliciteurs et de cyniques agents de finance.

Aussi croyons-nous qu'il est urgent de ramener nos esprits vers une conception plus simple et plus sensée de l'existence. Le sol canadien, ses ressources naturelles agricoles, forestières, minières et autres, et

nos industries variées, notre commerce intérieur mieux équilibré par une coopération vraie, devraient suffire au bonheur économique d'une population saine, énergique et bien douée, comme est en général la population canadienne.

Un moyen des plus simples demeure entre nos mains, et dont l'exemple nous fut donné par nos pères : c'est la vertu de l'économie. La petite épargne, le "bas de laine", est une habitude bien française que nous devons reprendre, dans cette province surtout, si nous voulons garder notre prestige dans la Puissance du Canada. L'amour du travail est à la base de cette épargne mais sans celle-ci, notre édifice économique serait incomplet. Car, à quoi peut aboutir un développement industriel même étendu à tout territoire si ceux qui y participent, comme actionnaires et comme ouvriers, ne limitent pas leurs prodigalités et ne veulent simplifier leur train de vie?

Une société mutuelle, "La Petite Epargne Nationale", s'est constituée à Québec, il y a quelques années, dans un but vraiment admirable, celui d'habituer les jeunes générations à prévoir pour les mauvais jours et à thésauriser pour l'avenir. Nous connaissons intimement ceux qui ont conçu cette institution d'épargne populaire et qui la dirigent avec tact et justice. Ce sont des apôtres du bien social dont l'oeuvre fera son chemin, tout comme celle du regretté Alphonse Desjardins, créateur des Caisses populaires en ce pays. Les petits propriétaires, les travailleurs manuels et ceux de la pensée, les rentiers et les jeunes héritiers de fortunes moyennes vont vers cette institution avec une confiance que justifient des rendements annuels et des profits d'intérêt composé réguliers et généreux.

Nous voudrions que la "Petite Epargne Nationale Ltée" soit connue par toute la province de Québec; que ses leçons de prévoyance et d'économie soient bien comprises et bien pratiquées par toute la jeunesse. Et nous souhaiterions que les bénéficiaires actuels de ce système populaire puissent confirmer à tant de nos jeunes qui l'ignorent les motifs raisonnés de leur ardeur au travail et de leur confiance en l'avenir.

Alphonse DESILETS.

Saint-Jean d'Orléans, le 23 août 1930.

N. B. — Les directeurs de "La Petite Epargne Nationale Ltée" sont : Monsieur Joseph Cantin, ex-échevin, de St-Sauveur de Québec; M. Louis Morin, président général des Unions Ouvrières Catholiques; et l'administrateur M. Edouard Marcotte, chambre 300, Edifice Québec Power, 229 rue St-Joseph, Québec.

Vandalisme Champêtre

Par J.-H. Coulombe, prof.

J'ouvre mon histoire. Mes yeux se fixent sur le mot Vandales. Je lis et réfléchis. Horde de barbares au fâcheux renom. Ils pillent, ravagent, saccagent, couvrent de ruines les régions qu'ils visitent, telles des nuées de sauterelles affamées sur des champs de blondes et opulentes moissons.

La race hélas ! n'en est pas éteinte. Par l'attraction fécondante du plus mauvais exemple, elle s'est perpétuée de père en fils jusqu'à nos jours ; et, malgré les coups vigoureux qu'elle encaisse, tout porte à croire qu'elle ne mourra pas de sitôt. Il faut donc conclure que nous ne lui avons pas atteint la cellule vitale... En tout cas, ne cessons pas de cogner, loyalement s'il le faut, mais dur et dru.

C'est durant les mois de juillet, août et septembre, que nos Vandales modernes déploient au paroxysme leur activité. A cette époque de l'année, il ne se passe pas de jour que nous n'en rencontrions quelques spécimens avoués, dont le sang, lourd d'atavisme séculaire, féconde copieusement les plus bas instincts et les plus viles passions.

Par nous ne savons quelle dégénérescence de leurs facultés supérieures, ils n'ont pas, comme leurs ancêtres, le talent de se livrer à des déprédations majeures. Ils ne le pourraient pas non plus, à cause de leur faiblesse numérique. C'est pourquoi, ils trouvent plus conforme aux éléments de leur caractère d'obéir à des mobiles moins exigeants, mobiles dont la diversité reconnue atteste quand même chez eux une singulière adaptation du vice aux conditions particulières de leur existence.

Mais, si les soldats de Genséric ne reconnaissent d'autre loi que l'application du terrorisme, dont usaient d'ailleurs eux-mêmes leurs adversaires, nous ne devons pas leur en faire un crime impardonnable : ils avaient érigé en doctrine le mépris de la justice et du droit, et ils vivaient dans une profonde ignorance des principes de la charité chrétienne. C'est une excuse en leur faveur ; elle ne saurait valoir en rien pour nos Vandales vingtième-siècle, dont le cas, délictueux en soi, s'aggrave encore du soufflet qu'ils donnent cyniquement au visage doux et bon, par rayonnement social et moral, de tout une civilisation.

Forfanterie, courte vue, dépravation du goût, de l'intelligence et des moeurs. Rien de ce qui est vrai, de ce qui est beau, de ce qui est bien, ne les émeut. Concentrant leur enthousiasme sur la musique épiléptique du jazz, sur les chansons délirantes de nos voisins du sud, sur la "performance" bientôt battue d'un pugiliste populacier, sur l'extra-super-appareil de radio qu'un poste plus perfectionné fera reléguer très vite parmi les boîtes à clous, ils restent profondément muets, profondément figés, profondément insensibles, profondément bêtes devant le sublime, le grandiose, l'original pittoresque de la Nature.

Suivons nos Vandales dans les champs situés à proximité des villes. C'est là que le geste instinctif se

fait libre, spontané ; que les cris du sang, mêlés aux éclats du gros rire, se perdent dans l'éther en échos de béate satisfaction. Nuls remords, nul respect humain. La hache s'abat avec force sur l'orme, qui geint, et à chaque coup, un sillon de feu jaillit de son taillant triomphant. Un, deux, trois... arbres longent le sol. La belle affaire ! Tout est rasé, subdivisé, vendu. Sur chaque lopin pelé et misérable, le citadin, avant d'édifier son nid, s'empressera par nécessité de planter un ormeau.

Un, deux, trois autres arbres, à la croisée de chemins, gisent sur leurs membres tordus, déchirés, brisés. Là où la brebis et son agnellet venaient demander à l'ombre du feuillage un peu de protection contre les ardeurs trop vives du midi, se cambre dans un dérisoire dédain de l'esthétique le monstrueux panneau-réclame. Jamais parasite si abominable n'a envahi et profané avec autant de désinvolture, sur versement de quelques deniers, nos plus beaux sites québécois. La belle affaire !

N'allons pas croire cependant que les déprédations champêtres de nos Vandales sont toutes commises dans un but unique de pécune. Non, loin de là. Nous en savons de fréquentes qui sont le fruit d'une brutalité native, d'un snobisme grossier, d'une mufferie — disons le mot — dont les remous s'infiltrèrent aujourd'hui plus que jamais dans notre société tourneboulée par l'âpre lutte pour la vie et la recherche effrénée des sensations excitantes.

C'est jour de pique-nique. L'homme des villes quitte les rues poussiéreuses, fuit l'atmosphère lourde et surchauffée des bureaux, déserte les parquets huileux des ateliers nauséabonds, s'échappe des bureaux nocifs, qui sont la plaie des populations denses. Tous les termites ancestraux qui sommeillent dans les cellules constituantes de son corps vont-ils se réveiller ? Son instinct de démolition va-t-il se manifester en des déchaînements de violence inouis ? Suivons-le, lui et ses congénères.

La horde envahit la clairière voisine et organise son campement. Tumulte de rires fous et de plaisanteries poisseuses. Chacun prend ses aises. Chapeaux, gilets, chandails, se perchent comme par enchantement sur les jeunes et frêles rameaux du taillis. Puis l'on déballe la mangeaille : débauche de papiers gras, de boîtes vides, de cotelettes de porc, de pelures de bananes, de restes d'oranges, de déchets de toutes sortes qui, peu à peu, jonchent le sol et lui donnent l'aspect d'un dépotoir. L'on boit plein sa bosse et l'on mange à son souf.

Ce n'est pas assez : voici que, désireux d'attirer sur son habileté l'admiration de quelques cotillons, un gros luron repus se lève, réajuste sa ceinture, prend position d'équilibre et, d'un bras projectile, lance et brise sur le tronc d'un érable choisi comme cible, une bouteille vide de bière. L'écorce est fendue, la plaie est béante, l'arbre souffre, les dames ap-

plaudissent, d'autres Milons musculeux répètent le même geste. Belle affaire!

Mais, il n'est pas hygiénique seulement aux hommes de prendre leurs ébats après un copieux repas. Les dames aussi, dans les mêmes circonstances, trouvent dans l'exercice musculaire une excellente soupape de sûreté. Et nous voyons que chacun d'eux et chacune d'elles, par des procédés différents, obtiennent pour le bénéfice de leur pyllore des résultats identiques. Personne donc ne se tordera d'indigestion.

Au tour des dames. Qu'elles nous pardonnent si, pour une fois, nous les faisons passer les dernières.

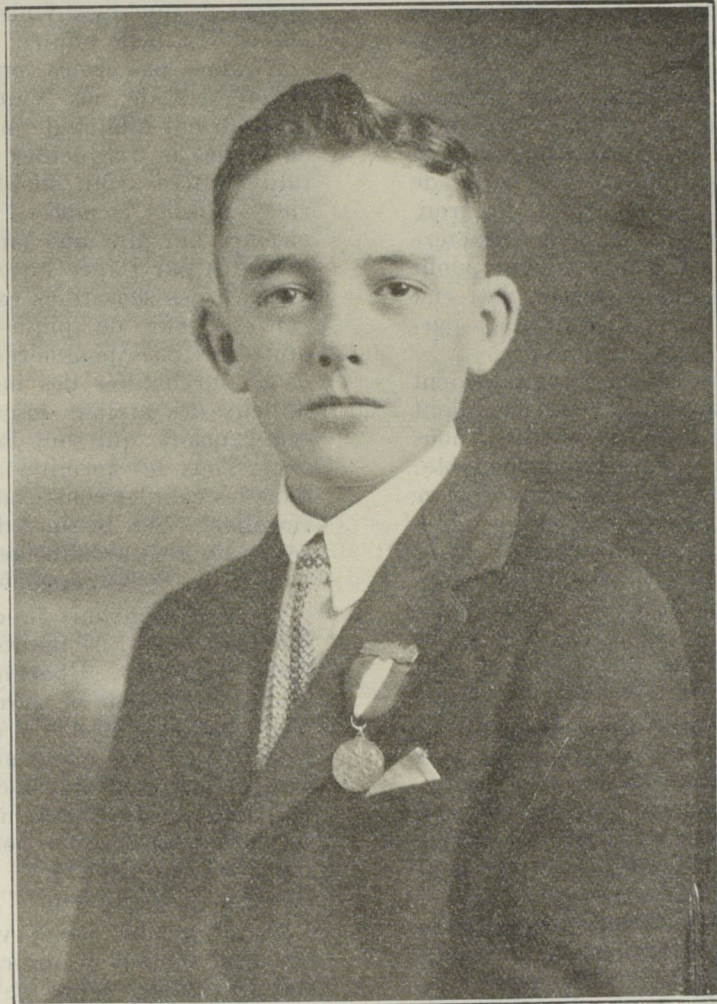
A quelques pas de l'érable blessé, s'élèvent dans toute leur feuillaison deux peupliers-trembles de moyenne grosseur, qu'une quinzaine de pieds environ distancent l'un de l'autre. — "Qui va les relier, clame Trophine, un long cable de fibre à la main?" — "Moi, répond Donat le crétin". Et Donat, léger comme un souriceau, de grimper dans l'un, de grimper dans l'autre. — "Ouf, ça y est!" Voilà : à sept pieds de terre vient d'être installée une balançoire de fortune. — "A qui l'honneur de monter la première?" — "C'est bien haut, s'empresse d'ajouter Sa Majesté moustachue Eléphantine." Au même instant, comme un fétu de paille dans une bourrasque

de vent, la corpulente commère se sent soulevée par quatre audacieux gaillards qui la laissent choir de tout son poids sur le cable. Elle s'y cramponne, s'y tient, s'agite, se dépense en des convulsions dignes d'un clown. Les deux arbres plient, se redressent, replient, chancellent, résistent. Soudain, nerveuses comme des lionnes au guet, deux autres commères bondissent aux côtés de la suave Eléphantine... La fête ne peut pas être mieux réussie : au milieu des cris de joie et des rires pâmés, un craquement sinistre accompagne la chute des trois poids lourds...

... Et le soir vient qui chasse nos Vandales, les bras chargés de feuillage dont ils parsèmeront d'ailleurs la route.

Dans la tiédeur du crépuscule, une sage pie qui a tout vu communique au silence attentif ses douloureuses impressions. Sur la clairière déserte et polluée deux peupliers brisés allongent désespérément leurs branches qu'anime encore un reste de vie qui s'en va, comme s'ils voulaient, dans un suprême élan de miséricorde, dérober au ciel les forfaits enregistrés de leurs bourreaux, les hommes.

*Et c'est ainsi chaque été. O la divine affaire!
Sus donc encore une fois au vandalisme champêtre!*



M. Lauréat Couture qui a obtenu la médaille d'or dans un concours de mérite agricole. Il est le fils de M. Joseph Couture, Commissaire Actuel de l'Exposition Provinciale de Québec.

L'Avenir et l'Épargne ⁽¹⁾

Par Jos.-S. BLAIS

C'est aux mères de famille qu'il appartient d'inculquer à leurs enfants l'esprit d'économie. Aux fils afin qu'ils puissent se marier jeunes et sans dettes. Aux filles afin de faire d'elles des épouses économes. L'épouse est la gardienne du foyer. Toutes les qualités et les défauts qui honorent ou qui déparent un individu se puisent au foyer. La femme canadienne aime la toilette. Elle est jolie et elle porte bien les beaux atours. C'est fort bien ou fort mal. Fort bien si elle fait elle-même ses chapeaux et ses robes, fort mal, si elle s'habille chez la faiseuse à la mode. A l'économie des vêtements elle doit ajouter aussi l'économie de la table. Une bonne cuisinière est une bénédiction dans un ménage, c'est le commencement du bonheur. Les Canadiens sont portés sur la bouche. Mais il faut veiller à que rien ne se perde pas même une croûte de pain, si vous voulez contribuer avec votre mari à assurer la permanence de votre foyer. Une dame dernièrement était présentée à un fabricant qui avait fait une grande fortune dans la moutarde et autres produits comestibles. La dame lui dit : C'est étonnant que vous ayez fait fortune seulement avec la moutarde que l'on met dans nos sandwiches. Le monsieur répondit : Vous vous trompez, madame, la fortune que j'ai faite me vient de la moutarde que vous laissez sur vos assiettes. Voilà un enseignement autorisé, car ce fait est véridique. Ce qui reste sur l'assiette, ce qui se jette à la boubelle fait le profit du fabricant, mais c'est aussi la perte du pauvre diable de mari qui peine dix heures par jour. Je connais une famille d'ouvrier dont le mari est bon travailleur et l'épouse honnête et économe, sauf sur un point. Elle aime le cinéma. Dans ce ménage plein d'enfants on parle plus souvent des artistes à la mode, des productions courantes, que de la Caisse de Noël. On a des difficultés à rencontrer le loyer, à acheter les provisions l'automne, à payer les cotisations à la société de bienfaisance, mais régulièrement chaque semaine on va au théâtre une fois ou souvent deux. J'ai calculé que cette famille dépense au moins \$50.00 par année pour cet amusement. C'est une grosse somme pour un ménage d'ouvriers. Cinquante dollars par année durant 20 ans à intérêt de 3 % capitalisé semi-annuellement donne \$1350.70. N'est-ce pas que c'est un joli compte à verser pour l'achat d'une propriété ?

Combien de foyers ont été ruinés par le gaspillage des épouses. Une femme serait une bien mauvaise associée et une piètre épouse qui n'aiderait pas son jeune ambitieux mari à bien s'établir dans le monde.

En outre elle se montrerait stupide et bornée, car chaque dollar qu'elle économise et placé dans la besogne de son mari lui reviendra plusieurs fois multiplié dans l'avenir. La preuve en est faite depuis longtemps. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des femmes qui roulent limousines aujourd'hui et portent des robes de la Rue de la Paix, confectionnaient leurs robes, raccommodaient leurs bas et marchandaient

chez le boucher et l'épicier quand elles étaient jeunes mariées, afin d'économiser le montant nécessaire pour payer le billet détenu par la banque, engager un nouveau commis, ou pour payer les frais d'agrandissement du commerce, ou pour solder l'hypothèque, ou la prime d'assurance.

La fortune de plus d'un millionnaire a été édifiée avec les dix sous épargnés par leurs femmes. Pas un jeune homme ne peut réussir s'il n'a pas la coopération de son épouse. "Une femme peut jeter par la porte d'arrière avec une cuillère plus que le mari peut apporter par la porte de devant avec une pelle". Ce proverbe sous sa forme saugrenue et vulgaire est littéralement vrai dans tous les cas.

Si la mère a montré l'exemple du sacrifice envers son mari, il y a de grandes chances que les filles marchent sur ses traces.

A L'ECOLE.

L'éducation bien commencée au foyer doit être continuée à l'école. Je crois qu'il manque un article au programme de nos institutions. On y enseigne beaucoup de choses, évidemment très utiles, mêmes nécessaires, mais l'enseignement pratique de l'économie est négligée. S'il vaut la peine d'apprendre les langues, l'histoire, la tenue des livres, etc., ne serait-il pas important aussi de démontrer à l'élève qui bientôt sera lancée seul dans la vie, ce qu'est un budget, les éléments qui doivent le composer aux différentes étapes de la vie ? Disons-le, nos enfants manquent des notions de la finance et surtout de cette partie élémentaire qui s'appelle l'Épargne, lorsqu'ils quittent les bancs de l'école, du collège ou de l'université, nuls exemples, nuls faits, rien qui puisse éveiller leur imagination et susciter leur ambition, aucune démonstration de la valeur de l'argent et de l'usage que l'on doit en faire, aucun effort pour créer l'habitude d'épargner, aucun mouvement ni pour armer nos enfants de l'esprit de sacrifice et de la fermeté de caractère, ni pour cultiver chez eux la juste compréhension de l'économie et de son influence sur leurs destinées. C'est un malheur, un grand malheur que cette abstention de la plupart de nos communautés enseignantes. Ne serait-il pas possible d'insérer au programme des études un article sur l'épargne ? Et dans chacun des cours professés, introduire quelques considérations favorables au développement de l'idée de l'économie, soit par des anecdotes, des chiffres, soit par des notions élémentaires sur l'obligation, la débenture, l'action, soit sur le mécanisme des banques et du crédit, soit par des concours littéraires, soit surtout par la diffusion dans les écoles des caisses d'Economie Scolaires. Ce qui est renversant, c'est que dans certaines institutions on dénigre les gens qui ont fait fortune, alors qu'on accepte fort bien leurs dons.

(1) La première partie de cet article a paru dans le numéro de juin du *Terroir*.

Ceux qui enseignent à leurs élèves à être détachés de l'argent, à être des intellectuels purs et simples, sont les plus aptes au gain et font rarement crédit. Quand donc se lèvera le jour où nos pédagogues réaliseront toute l'importance de cette question? Quand donc verrons-nous l'enseignement théorique et prati-

que de l'épargne prendre place au programme de toutes nos écoles?

Ne manque-t-on pas quelque part et en haut de l'esprit de prévoyance?

(La suite au prochain numéro.)



M. Joseph Couture, l'un des plus dévoués et sympathiques Commissaires Actuels de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec.
Résidence: Jeune Lorette.

LA VILLE DE QUÉBEC ET SON DÉVELOPPEMENT

ADMINISTRATION :

S. H. le Maire, le Lieutenant-Colonel H. E. Lavigneur, président du comité Administratif dont font partie M. l'échevin E. Bouchard, Leader du Conseil, et MM. les échevins A. Drolet, F. Dinan, G. A. Lépine, Dr P. H. Bédard et E. A. Tremblay. Autres membres du Conseil: MM. les échevins P. Bertrand, J. Coulombe, J. Emond, W. Lacroix, A. Noreau, A. Poulin, W. Samson.

Greffier de la Cité: M. F. X. Chouinard. Trésorier et Directeur des Services Municipaux: M. P. N. Verge. Ingénieur de la Cité: M. Edouard Hamel.

DIX-SEPT millions ont été mis à la disposition du Port de Québec pour son amélioration.

Un montant de trois millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille a été voté, en décembre dernier, par les contribuables pour l'amélioration du trafic et autres services de la Ville.

L'Administration actuelle obtiendra les montants nécessaires pour continuer l'amélioration du trafic dans les rues et pour la construction des drainages nécessaires au développement de la Ville de Québec.

ELLE offre le plus bel endroit possible de tout le Canada à tous ceux qui sont à la recherche d'un local pour se construire une résidence privée.

La ville de Québec possède plusieurs rues et boulevards où tous ses services sont installés, où des terrains vacants peuvent être acquis à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Plusieurs endroits dans les différents quartiers de la Ville ont été réservés et aménagés pour résidences privées.

La Cité de Québec offre tous les avantages possibles aux industriels et capitalistes.

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

Bureau, Tél.: 2-4576 Résidence, Tél.: 2-0567 s. 3

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, ST-NICOLAS -- -- QUEBEC
(Pied de la côte du Palais)

PLACEMENT RECOMMANDÉ

\$300,000 d'Obligations

5%

1ère hypothèque

HOTEL-DIEU de CHICOUTIMI

Autorisation de cet emprunt pour agrandissement accordée par l'Evêque de Chicoutimi et ratifiée par Rome.

GARANTIES: 1ère hypothèque sur des propriétés évaluées à \$1,800,000, transport d'un octroi de \$100,000 du gouvernement provincial et de \$300,000 d'assurances contre l'incendie.

PLACEMENT ABSOLUMENT DE TOUT REPOS

PRIX: 100 et l'intérêt couru.

Frs LETARTE, Gérant

132, rue St-Pierre -- Tél. 2-1121 -- Québec

La CORPORATION de PRÊTS de QUÉBEC



TROPHEE

De l'Exposition Provinciale, 1929

présenté à

L'École Technique de Québec,

par

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

pour l'exposition de divers travaux d'ajustage, forge, fonderie et menuiserie exécutés par les élèves de cette Institution.

FONDATION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

RETRIBUTION:

\$1.50 par mois en 1ère année

Des bourses sont accordées aux élèves méritants en 2ème et 3ème années.

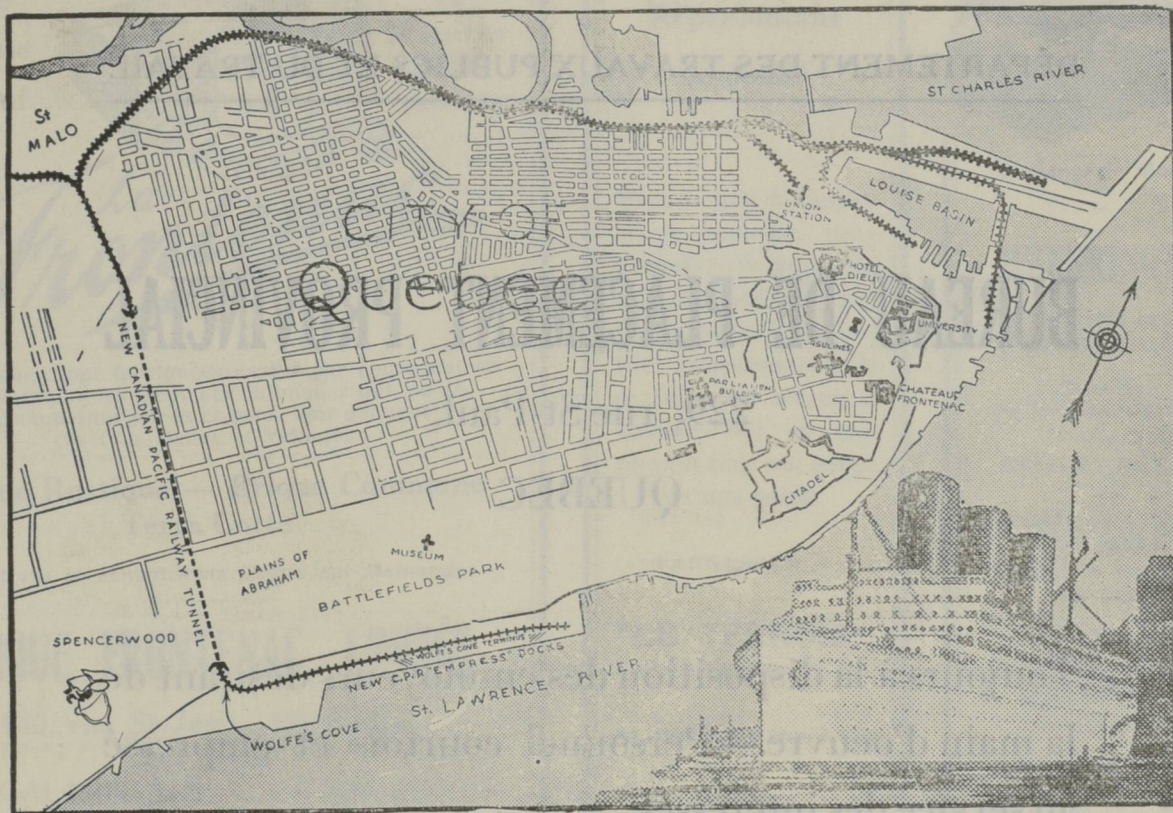
DIPLOME OFFICIEL

- Les cours sont organisés comme suit:
- | |
|--|
| 2.—Cours abrégés: mécaniciens d'auto, 5 mois. |
| 3.—Cours du soir, comprenant de nombreux cours libres. Prospectus sur demande. |
| 1.—Cours Réguliers: |
| a) Cours techniques, 3 années. |
| b) Cours des métiers, 2 années. |

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

**185, Boulevard Langelier
QUÉBEC**

PHILIPPE MÉTHÉ, Directeur



LES IMMEUBLES DE QUÉBEC

(ENREGISTRÉ)

41, BOULEVARD DES ALLIÉS

TÉLÉPHONE : 2-1229

QUÉBEC

A TOUTES personnes intéressées à faire un prêt d'argent de toutes sécurités, nous envoyons gratuitement une liste des propriétés situées dans la Ville de Québec, sur lesquels on peut faire un prêt par somme de \$5,000.00 et plus à raison de 6% ou 6½% d'intérêt sur première hypothèque et avoir la meilleure garantie pour l'argent prêté.

Il suffit de remplir le coupon ci-dessous et nous l'adresser.

COUPON

LES IMMEUBLES ENRG

41, Blvd des Alliés, Québec.

Veillez m'envoyer gratuitement, sans obligations de ma part une liste des propriétés tel que mentionné dans votre annonce.

NOM

ADRESSE

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

229, rue St-Paul,

QUEBEC

Toujours à la disposition des employeurs désirant de
la main d'oeuvre.—Personnel courtois et empressé
au service des intéressés.

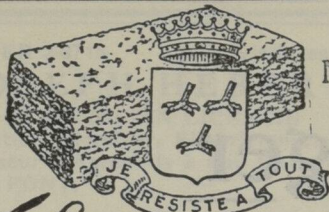
Une visite est sollicitée.

Hon. J.-N. FRANCOEUR, LOUIS GUYON,
Ministre Sous-Ministre du travail

IVAN-E. VALLEE, ALFRED CROWE
Sous-Ministre Surintendant.

JOS. AINEY,
Surintendant Général

Une
Brique
de Tuf.



12
Nuances
diffé-
rentes.

La Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta

Cotations et échantillons Gratis sur Demande

BRIQUE FRONTENAC, LIMITÉE

140, rue St-Jean, QUEBEC

TEL. 2-0980

P.-A. GALARNEAU, - - Gérant-Général

**Représentant
demandé**

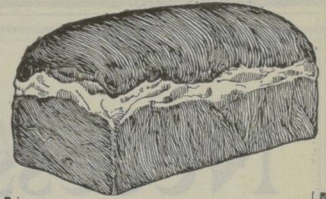
Dans la ville de Québec et sa banlieue, pour s'occuper des annonces à être publiées dans "Le Terroir". Occasion exceptionnelle de se faire un revenu à Québec, soit en employant tout son temps ou une partie.

S'ADRESSER A:

"LE TERROIR",
Limitée

41, Boulevard des Alliés

QUEBEC



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de campagne

Demandez nos listes de prix

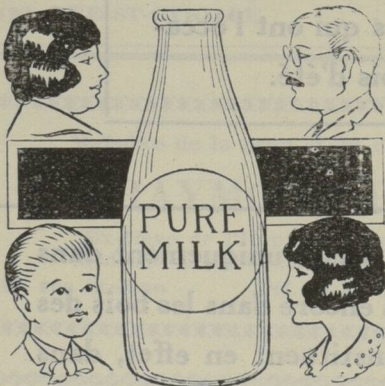
T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 -- Québec

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,**

CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

**La plus importante Librairie et
Papeterie française au Canada**

NOUVEAUX CATALOGUES

Vu le grand nombre de nos catalogues qui sont envoyés gratuitement sur demande, il faut mentionner lesquels vous désirez, et il est très important de donner sa profession ou son occupation en demandant ces catalogues.

Fournitures de classe... en préparation
Mobilier et fournitures scolaires... 48 pages
Articles de bureau... en préparation
Articles religieux pour écoliers et récompenses scolaires... en préparation
Livres neufs à prix d'occasions:

Littérature, Histoire, Romans, Divers	8 pages
Occasions en livres: Littérature, Histoire, Beaux-Arts...	8 "
Livres et Albums pour la Jeunesse...	16 "
Littérature canadienne...	36 "
Albums à photographies...	8 "
Articles en cuir...	12 "
Articles divers pour fêtes d'été...	4 "
Articles en papier pour tables et maisons	8 "
Décorations en papier, drapeaux, lanternes	44 "
Décorations pour mariage et anniversaire...	16 "
Jeux de société, Jeux de cartes, etc...	24 "
Jouets, articles de printemps...	24 "
Jeux, Jouets, Bimbloterie, Articles d'été...	32 "
Articles de toilette et autres...	24 "

Il est de votre intérêt de: consulter nos Catalogues recevoir nos représentants visiter notre salle d'échantillons.

GRANGER FRERES, Limitée

Libraires, Papetiers, Importateurs

32, NOTRE-DAME, OUEST, - MONTREAL

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique Illustration de catalogue

Nécessité de Protéger Les Forêts Contre L'INCENDIE

Au point de vue économique, la forêt joue au pays un rôle important. Pour cette raison, elle doit non seulement être aménagée avec soin, mais être exploitée avec économie et préservée de l'atteinte du feu.

Pour la protéger adéquatement contre l'incendie, de grandes précautions doivent être prises avec ceux-là mêmes qui ont l'occasion de circuler dans ses profondeurs durant les mois d'été.

Ces précautions ne doivent pas être prises uniquement dans les forêts publiques ou de la Couronne, mais encore dans les bois des particuliers. Les bois des particuliers constituent en effet, dans quelques régions de la province, une importante ressource naturelle et contribuent à l'embellissement du paysage.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERTELECTRICIEN LICENCIÉ
Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard, — — QUEBEC.

Bandage herniaire perfectionné

"LA MAIN"Si vous souffrez de hernie, procurez-vous ce bandage.
Homme d'expérience au bureau.

J.-B. MORIN, Enrg.

Tél.: 2-1071 412½, St-Jean QUEBEC.

J.-ROBERT TALBOT, B.S.

VIOLONISTE-COMPOSITEUR

Professeur et Secrétaire de l'école de Musique de l'Université Laval
Membre de la Société Française de Musicologie (Paris)
Brevet d'enseignement de l'Académie de Musique.

192, RUE ST-CYRILLE - QUEBEC

Maladies de la peau et du cuir chevelu

Dr RAYMOND PAQUINEx-élève de l'Hôpital St-Louis, Paris
Médecin de l'Hôpital du St-Sacrement

17, rue St-Jean Tél.: 2-5843 QUEBEC

**PRENEZ-VOUS DES VACANCES ?
FAITES-VOUS UN VOYAGE
DE NOCES ?**

OTTAWA — TORONTO

NEW-YORK — ATLANTIC CITY — BERMUDES

HAVANE — PORTO RICO — NASSAU

sont des endroits à visiter.

Demandez aussi la liste complète des croisières: — Autour du
Monde, Méditerranée, Indes Occidentales, Amérique du Sud, l'Orient,
Hawaï, etc., etc.Nous représentons absolument toutes
— les compagnies de navigation. —**L'AGENCE DES VOYAGES QUEBEC RAILWAY**

14, RUE DU FORT, QUEBEC, P.Q.

En face du Château Frontenac. - Tél.: 2-0082

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER**LA COUPE ET LA COUTURE**

Plus que jamais la mère de famille, à la ville, comme à la campagne, doit connaître les secrets de l'art ménager si elle veut garder son monde au foyer et si elle veut réaliser des économies qui lui permettent d'équilibrer le budget familial.

Nos écoles ménagères urbaines et rurales, nos cours de coupe, de couture, d'hygiène, d'aménagement domestique, d'industries textiles donnent aux jeunes filles une formation éducative, et, aux adultes une direction immédiate, dont les bons résultats sont assurés par la science et l'expérience de nos maîtresses d'enseignement et par la parfaite organisation de nos écoles ménagères générales et locales.

Mères de familles, confiez vos filles à l'école ménagère, et profitez vous-mêmes des cours et démonstrations donnés gratuitement par le Département de l'Instruction Publique.

DIRECTION DE**L'Enseignement****Agricole-Ménager****Département de L'Instruction
Publique de la Province
de Québec**

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

"SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines

HOTEL DU GOUVERNEMENT

QUÉBEC

Partout au Canada

Encerclant le continent américain de l'Atlantique au Pacifique — atteignant chacune des neuf capitales provinciales — desservant toutes les localités importantes et tous les ports de mer — traversant les majestueuses Montagnes Rocheuses et aboutissant aux plages les plus pittoresques — le Chemin de Fer National du Canada s'identifie avec le Canada lui-même.

Le Chemin de Fer National du Canada déroule un double ruban d'acier sur une longueur qui dépasse vingt-trois mille milles atteignant toutes les parties du territoire; il traverse même la frontière pour pénétrer aux Etats-Unis.

Parallèle à ces lignes, est le service du Télégraphe National du Canada et des Messageries du Canadien National.

Aux points stratégiques s'élèvent des Hôtels de Distinction, administrés par le Chemin de Fer National du Canada.

Le Canadien National est véritablement un précurseur en ce qui regarde le luxe et le confort dans les voyages. Il a été le premier chemin de fer au monde à installer la radiophonie dans ses wagons; il a aussi créé un service spécial de wagons-buffets à l'usage des enfants; il a inauguré les "chambrettes" (chambres privées) dans ses wagons-lits; il a également établi, sur ses trains, des solariums, des wagons-buffets avec fontaines à soda.

C'est encore le Chemin de Fer National du Canada qui a inauguré les premiers trains tout en acier, les trains mûs par l'électricité et les locomotives dites "automotives" qui, par une ingénieuse machine actionnée par l'huile minérale, produisent l'électricité qui les met en mouvement.

En un mot, le Chemin de Fer National du Canada est synonyme de confort et d'agrément, quand il s'agit de voyage.

*Que votre voyage soit long ou court,
que ce soit un voyage d'affaire ou un
voyage de plaisir; voyagez par ce che-
min de Fer National du Canada.*

Tél. 9186

196-194 rue St-François



BUREAU DES GARDES-MALADES

L'Association Catholique

DES

Gardes-Malades Licenciées

DE LA

Province de Québec



TOUJOURS DISPONIBLES

GARDES-MALADES DIPLÔMÉES

Pour service de 24 hrs. pour service de 12 hrs.
pour service à l'heure; traitements,
pansements, etc.

UNE NOUVELLE INSTALLATION MODERNE DE PHOTOGRAVURE

..... AMÉLIORANT LES
CONDITIONS DU TRAVAIL ET
UN LOCAL APPROPRIÉ ASSU-
RERONT À NOTRE CLIENTÈLE
LE PRODUIT DE HAUTE QUALI-
TÉ ET LE SERVICE DÉSIRÉ.
DESSIN, PHOTOGRAVURE
(VIGNETTES), ELECTROS.
STEREOS, WAX ENGRAVINGS.

RAPID-GRIP LIMITÉE

SUCESSEURS DE QUEBEC PHOTO-ENGRAVERS LIMITED

AUTREFOIS 421 ST PAUL
MAINTENANT 76 RUE DU PONT
TELEPHONE 27856

RECETTES POUR DESSERTS

MANIÈRE FACILE DE LES PRÉPARER

POUR FAIRE UNE GELEE ORDINAIRE

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule et mettez dans une glacière ou au froid. En été, réduisez de $\frac{1}{4}$ de tasse la quantité d'eau. N'employez pas de moules en fer-blanc. Quand la gelée est prise, placez le moule dans l'eau chaude un instant et renversez sur un plat. La gelée "SUPREME" conserve toujours sa qualité, même si elle durcit dans le paquet.

GELEE AUX FRAISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux fraises "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule une partie de cette gelée et mettez au froid. Lorsque cette gelée est presque ferme, placez dessus une couche de fraises fraîches ou en conserves. Prenez le reste de la gelée et versez sur les fruits. Déposez sur un plat et garnissez de fruits frais. Servez seul ou avec de la crème fouettée, aromatisée à l'essence de vanille "SUPREME".

COCKTAIL AUX FRUITS

Coupez des fruits frais ou conservés, déposez dans des verres et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange ou au citron dans une demi chopine de liquide. Quand la gelée commence à épaissir, versez-là sur les fruits et laissez refroidir. Mettez dessus de la crème fouettée et servez.

SALADES AUX FRUITS

Coupez en petits morceaux une orange, une banane, ajoutez-y quelques cerises. Mettez dans un moule et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'essence désirée, mettez refroidir.

Battez lorsque la gelée est froide mais encore liquide. jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Versez sur les fruits, mettez refroidir une demi-heure et servez.

SORBET SUPREME"

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une chopine d'eau bouillante. Quand elle est refroidie mais encore liquide, remplissez aux deux-tiers, des verres à sorbets et mettez au froid. Faites alors dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux ananas, laissez refroidir jusqu'à la consistance de la crème fouettée, remplissez les verres, garnissez avec des noix hachées ou des cerises et servez.

DELICIEUSE GELEE AUX ORANGES

Faites dissoudre dans une chopine d'eau bouillante $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange. Mettez en la moitié dans un moule, laissez refroidir, couvrez de tranches d'oranges et versez de la gelée. Mettez refroidir de nouveau, enlevez du moule, garnissez de tranches d'oranges et servez avec une crème fouettée aromatisée à l'essence d'orange "SUPREME".

GELEE AUX ANANAS ET AUX FRAMBOISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée au citron dans une demi chopine d'eau bouillante, ajoutez une demi chopine de jus d'ananas en conserves. Lorsque ce mélange sera froid mais encore liquide battez jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Ajoutez en remuant légèrement deux ou trois tranches d'ananas coupées en petits morceaux. Versez dans un moule carré, le remplissant à moitié. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une demi chopine d'eau chaude, ajoutez-y une demi chopine de jus de framboises fraîches ou en conserves, battez lorsque ce sera refroidi. Ajoutez les fruits. Versez dans le moule après que la gelée au citron sera devenu bien ferme. Servez avec de la crème fouettée aromatisée à l'Essence de Fraise "SUPREME".

Fabriquées par:

Les Essences "SUPRÊME", Enrg.
QUEBEC

SIXIÈME EXCURSION
À TRAVERS LE CANADA

avec

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DU 5 AU 26 JUILLET, 1930

DIRECTION PERSONNELLE DE

M. Victor Doré,

Professeur à l'École des Sciences Sociale, Economique et Politique de l'Université de Montréal, et Président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

PAR TRAIN DE LUXE DU

PACIFIQUE CANADIEN

Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques.

LES GRANDS LACS L'OUEST CANADIEN — BANFF
LAC LOUISE — VANCOUVER — VICTORIA

\$365 DE MONTREAL
TOUS FRAIS COMPRIS

Pour renseignements complets, s'adresser à l'Université, No. 1265, rue St-Denis, Montréal—à M. Victor Doré, directeur du voyage, Casier Postal 476, Montréal, ou aux agents du

PACIFIQUE CANADIEN

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES EXQUISES "SUPREME"

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME" DANS LE:
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" sont fabriquées par :
Enr. Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.